

Une autre excellente  
année pour le lait

# 2024 Rapport annuel



**CELEBRATING  
60 YEARS  
1965-2025**



## Production laitière en Ontario : Le secteur agricole le plus important de la province.

Emplois soutenus

**89 040**

Fermiers et familles de  
l'Ontario soutenus

**10 000+**

Fermes laitières de l'Ontario

**3 187**

Production annuelle

**3 146 554 432 L**

Valeur à la ferme

**3 025 217 927 \$**

Contribution au PIB

**8,5 milliards de dollars**

## Notre mission

Être un chef de file et assurer l'excellence en matière de production et de commercialisation du lait canadien.

## Notre vision

Une industrie laitière canadienne dynamique, rentable et florissante.

## Nos valeurs

Nous valorisons le leadership, le respect, la confiance, l'intégrité, le travail d'équipe, l'équité et la reddition de comptes.

## Notre mandat

Dairy Farmers of Ontario (DFO) est l'organisme de réglementation et l'unique autorité déléguée pour la commercialisation du lait en Ontario.

## Table des matières

Moteur économique	08
Croissance dynamique	26
Efficacité organisationnelle	36
Rapports financiers	42
Annexe	60



Balayez pour télécharger la version numérique du Rapport annuel 2024 (anglais et français)

ou trouvez-la sur le site [www.milk.org](http://www.milk.org) sous la rubrique « Industry Resources » (Ressources de l'industrie).

Dairy Farmers of Ontario (DFO) est l'organisme de réglementation et l'unique autorité déléguée pour la commercialisation du lait en Ontario.

Notre responsabilité envers la Commission de commercialisation des produits agricoles de l'Ontario et le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Agroentreprise (MAAA) demeure inébranlable. DFO gère le Programme sur la qualité du lait cru relevant du MAAA.

DFO a pour mission de faire preuve de leadership et d'excellence en matière de production de lait canadien, et la vision de DFO est une industrie laitière canadienne dynamique, rentable et en croissance, une industrie laitière canadienne au profit de tous les producteurs de l'Ontario collectivement. DFO se consacre à son rôle et à ses responsabilités en ce qui a trait au maintien de normes rigoureuses en matière de qualité du lait cru et de salubrité des aliments dans la production de lait dans l'ensemble de la province de l'Ontario.

L'industrie laitière de l'Ontario contribue pour 8,5 milliards de dollars au produit intérieur brut de la province et soutient plus de 89 000 emplois. Chaque jour, plus de 10 000 agriculteurs laitiers et leurs familles produisent du lait de haute qualité dans 3 187 fermes laitières partout dans la province, à partir desquelles plus de 3 milliards de litres de lait sont livrés aux transformateurs chaque année.

Nous sommes guidés par notre mission et notre vision. Depuis notre fondation – un solide système de gestion de l'offre, nous servons les producteurs, les transformateurs et les consommateurs avec intégrité, collaboration et responsabilité.

### Planification stratégique



Renforcer le système laitier canadien

Producteurs | Transformateurs | Consommateurs



## Message du président du conseil d'administration

*En nous tournant vers 2025 et le 60e anniversaire de Dairy Farmers of Ontario, nous avons l'occasion de réfléchir au legs de l'industrie laitière de l'Ontario, à la façon dont nous voulons façonner notre avenir et à l'empreinte que nous laisserons au cours des 60 prochaines années.*

Au cours des six dernières décennies, la liste des réalisations et des contributions méconnues est vaste. Les principes directeurs perdurent. Nous nous efforçons chaque jour de faire preuve de leadership et d'excellence dans la production et la commercialisation du lait canadien, en maintenant la qualité du lait, la sécurité alimentaire et les normes de production, en offrant des services, en dirigeant les programmes de recherche et en apportant un soutien sur le terrain. Les familles d'agriculteurs laitiers de l'Ontario s'engagent à fournir du lait cru de haute qualité, à prendre soin de nos troupeaux, de la terre et des eaux. C'est dans notre nature de nourrir des collectivités en santé, de nos activités de lait scolaire au Programme laitier de l'Ontario, le plus ancien programme de Feed Ontario, programme qui se poursuit depuis plus de 25 ans. Hier et aujourd'hui, DFO est un partenaire stable et fiable dans nos collectivités.

Alors que l'agriculture canadienne continue de subir des pressions incessantes des événements à l'échelle internationale et nationale et des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, notre industrie laitière dessert constamment les clients de l'Ontario et du Canada avec des produits laitiers sûrs, nourrissants et de qualité.

Je crois sincèrement que la collaboration dans l'ensemble de l'industrie laitière est notre meilleure voie à suivre. Lorsque nous travaillons ensemble, tout le monde en bénéficie – que ce soit les agriculteurs et les transformateurs, ou les détaillants et les services alimentaires, et surtout nos consommateurs qui déterminent ultimement nos marchés. Le conseil d'administration et l'équipe de DFO continuent de travailler avec d'autres conseils provinciaux, les transformateurs et le gouvernement dans le but de trouver

des solutions intégrées et durables qui font progresser les objectifs sectoriels en matière d'investissement, de climat et d'environnement, de bien-être des animaux et d'augmentation de la consommation de produits laitiers canadiens.

Alors que nous travaillons aux politiques de l'industrie et aux programmes d'investissement, cherchant un terrain d'entente sur les solutions, nous devrions toujours nous rappeler que notre point de départ est ce qui nous unit – une passion commune pour le lait et la valeur qu'il apporte à l'Ontario et au Canada.

La famille et la collectivité me permettent de rester concentré, inspiré et déterminé à renforcer notre système de gestion de l'offre du lait afin de continuer à nourrir les Canadiens avec du lait de l'Ontario. Il ne faut jamais tenir pour acquis le niveau élevé de confiance que notre secteur a gagné auprès des consommateurs canadiens et le soutien de tous les ordres de gouvernement. Il s'agit de notre legs et de notre avenir.

Au cours de la dernière année, j'ai eu le privilège de travailler avec les administrateurs du conseil, notre présidente et directrice générale, Cheryl Smith et son équipe dévouée, afin de veiller à ce que Dairy Farmers of Ontario remplisse son mandat en tant qu'unique autorité déléguée et organisme de réglementation du lait de vache en Ontario. Je suis reconnaissant du soutien que j'ai reçu dans mon rôle de président, du professionnalisme et de la diligence que le conseil d'administration et le personnel appliquent à nos responsabilités, et de la volonté de notre industrie de travailler ensemble à des solutions durables. Je suis reconnaissant du soutien continu de ma famille, me permettant de servir notre industrie à titre de président de Dairy Farmers of Ontario.

Ensemble, nous pouvons façonner notre avenir pour garantir encore 60 ans de croissance dynamique et rentable pour l'industrie laitière de l'Ontario.

Mark Hamel, président



## Message de la présidente et directrice générale

*Il n'y a rien de plus satisfaisant qu'un verre rafraîchissant de lait.*

*J'ai l'immense privilège de travailler dans l'industrie laitière depuis plus de 25 ans. Au fil du temps, j'ai vu notre industrie se transformer et prospérer, démontrant continuellement sa valeur intégrale pour les collectivités canadiennes grâce à la croissance, à la résilience et au dévouement de toutes les parties concernées.*

Dairy Farmers of Ontario, grâce à notre responsabilité envers la Commission de commercialisation des produits agricoles de l'Ontario et le ministère de l'Agriculture, de de l'Alimentation et de l'Agroentreprise ont une fois de plus rempli nos responsabilités en tant qu'unique organisme de réglementation et autorité déléguée pour le lait de vache en Ontario, y compris la gestion du Programme de qualité du lait cru.

DFO demeure résolument engagé à assurer le leadership et l'excellence dans la production et la commercialisation du lait canadien. L'impact de nos actions collectives se fait sentir dans les collectivités de l'Ontario, soutenant plus de 10 000 agriculteurs et familles, contribuant à l'emploi de plus de 89 000 personnes dans le secteur, tout en ajoutant 8,5 milliards de dollars au produit intérieur brut (PIB) de l'Ontario. Les consommateurs adorent le lait et font confiance aux producteurs laitiers. Nos efforts de commercialisation innovants ont fait en sorte que les consommateurs voient notre logo de lait 17 milliards de fois en 2024, rien qu'en Ontario.

En tant que secteur agricole le plus important en Ontario, nous travaillons chaque jour pour maintenir le bon fonctionnement de ce moteur économique tout en respectant des normes rigoureuses en matière de lait de haute qualité et de salubrité alimentaire. C'est un effort d'équipe pour coordonner la collecte de plus de trois milliards de litres de lait chaque année, soutenant les producteurs sur 3 187 fermes dans l'ensemble de l'Ontario, et en desservant nos partenaires de l'industrie et nos clients. De l'assurance de la conformité réglementaire et de la qualité à la facturation en passant par le développement et l'application des politiques, tout cela contribue à renforcer la confiance du public envers chaque goutte de lait.

DFO a terminé l'année 2024 en solide position. L'accent mis continuellement sur la limitation des coûts nous a permis de compenser davantage les augmentations plus inflationnistes que prévu et bien terminer l'année sur tous les budgets. Les tendances du marché de l'épicerie au détail continuent de montrer que l'Ontario affiche de bons résultats – croître sur le plan du volume et de l'argent dans toutes les catégories de produits laitiers et devancer le reste du Canada sur presque toutes les mesures. Progressant vers nos objectifs stratégiques, nous continuons à mener le changement en améliorant les gains d'efficacité dans l'ensemble de nos opérations et de notre logistique ainsi que la qualité grâce à l'amélioration de la fréquence des tests. D'autres initiatives et réalisations figurent dans le rapport annuel. Nos actions collectives visant à fournir du lait salubre et de haute qualité et à stimuler la consommation se traduisent par la catégorie des produits laitiers représentant un marché de 4,7 milliards de dollars en Ontario et connaissant une croissance de 6 % pour ce qui est de la valeur.<sup>1</sup>

Célébrant 60 ans de travail acharné, de dévouement et de succès, nous nous concentrons sur des initiatives à fort impact pour assurer une croissance continue pour la prochaine génération de familles d'agriculteurs laitiers. Avec nos collègues provinciaux et nationaux, DFO travaille à obtenir des investissements dans le secteur de la transformation, à stimuler la consommation de produits laitiers, à promouvoir la carboneutralité durable et à explorer des solutions d'économie circulaire pour les produits laitiers.

La stabilité et la prévisibilité du système de gestion de l'offre de lait au Canada ont prouvé leur valeur fondamentale pour notre secteur, notre province et notre pays. En ce début de 2025, nous travaillons à protéger et à renforcer cette ressource cruciale pour l'agriculture canadienne et la santé des collectivités.

Les réalisations reflétées dans le rapport annuel de cette année sont rendues possibles uniquement grâce à une équipe dévouée.

Je suis reconnaissante envers mon équipe de direction et toute l'équipe de DFO qui contribuent à garantir que nous continuons à remplir notre mandat et à soutenir les producteurs laitiers de l'Ontario. Je remercie Mark Hamel pour son leadership et son soutien au cours de la dernière année, qui assume le rôle de président avec une mentalité axée sur la croissance et la collaboration pour défendre notre vision et notre mission. Au nom de l'équipe de DFO, je remercie le conseil d'administration pour tout ce qu'il fait au service de Dairy Farmers of Ontario et de toute l'industrie laitière.

C'est un privilège de travailler dans l'industrie laitière canadienne, où chaque jour, chaque verre de lait est un témoignage des fermes, employés, partenaires de l'industrie et des collectivités que nous nourrissons avec fierté. C'est quelque chose à célébrer.

Cheryl Smith, Chief Executive Officer



1

**Bart Rijke**

Ottawa-Carleton  
(canton de Cumberland),  
Glengarry, Prescott et Russell  
**Production annuelle** : 273 397 269  
**Contribution au PIB** : 737 014 000 \$  
**Nombre de producteurs** : 255



2

**Brian Burnett**

Dundas, Ottawa-Carleton  
(à l'exception du canton de  
Cumberland) et Stormont  
**Production annuelle** : 210 108 780  
**Contribution au PIB** : 566 408 000 \$  
**Nombre de producteurs** : 208



3

**John Wynands**

Frontenac, Grenville, Lanark,  
Leeds et Renfrew  
**Production annuelle** : 151 051 039  
**Contribution au PIB** : 407 198 000 \$  
**Nombre de producteurs** : 200



7

**Albert Fledderus**

Brant, Haldimand, Halton,  
Niagara, Norfolk et Wentworth  
**Production annuelle** : 160 990 445  
**Contribution au PIB** : 433 988 000 \$  
**Nombre de producteurs** : 168



8

**Pete Overvest**

Oxford et Waterloo  
**Production annuelle** : 568 407 628  
**Contribution au PIB** : 1 532 295 000 \$  
**Nombre de producteurs** : 532



9

**Vicky Morrison**

Elgin, Essex, Kent,  
Lambton et Middlesex  
**Production annuelle** : 298 042 448  
**Contribution au PIB** : 803 453 000 \$  
**Nombre de producteurs** : 212



10

**Roger Boersen, vice-président**

Huron et Perth  
**Production annuelle** : 560 368 175  
**Contribution au PIB** : 1 510 623 000 \$  
**Nombre de producteurs** : 445



11

**Mark Hamel, président**

Bruce et Grey  
**Production annuelle** : 220 636 254  
**Contribution au PIB** : 594 783 000 \$  
**Nombre de producteurs** : 277



12

**Steve Runnalls**

Districts du Nord de l'Ontario  
et de Haliburton  
**Production annuelle** : 81 000 286  
**Contribution au PIB** : 218 357 000 \$  
**Nombre de producteurs** : 100



**4**

**Adam Petherick**

Hastings, Lennox et Addington, Northumberland et Prince Edward

**Production annuelle :** 117 021 369

**Contribution au PIB :** 315 463 000 \$

**Nombre de producteurs :** 151

**5**

**Don Gordon, 2e vice-président**

Ville de Kawartha Lakes, région de Durham, Peterborough et York

**Production annuelle :** 108 562 722

**Contribution au PIB :** 292 661 000 \$

**Nombre de producteurs :** 159

**6**

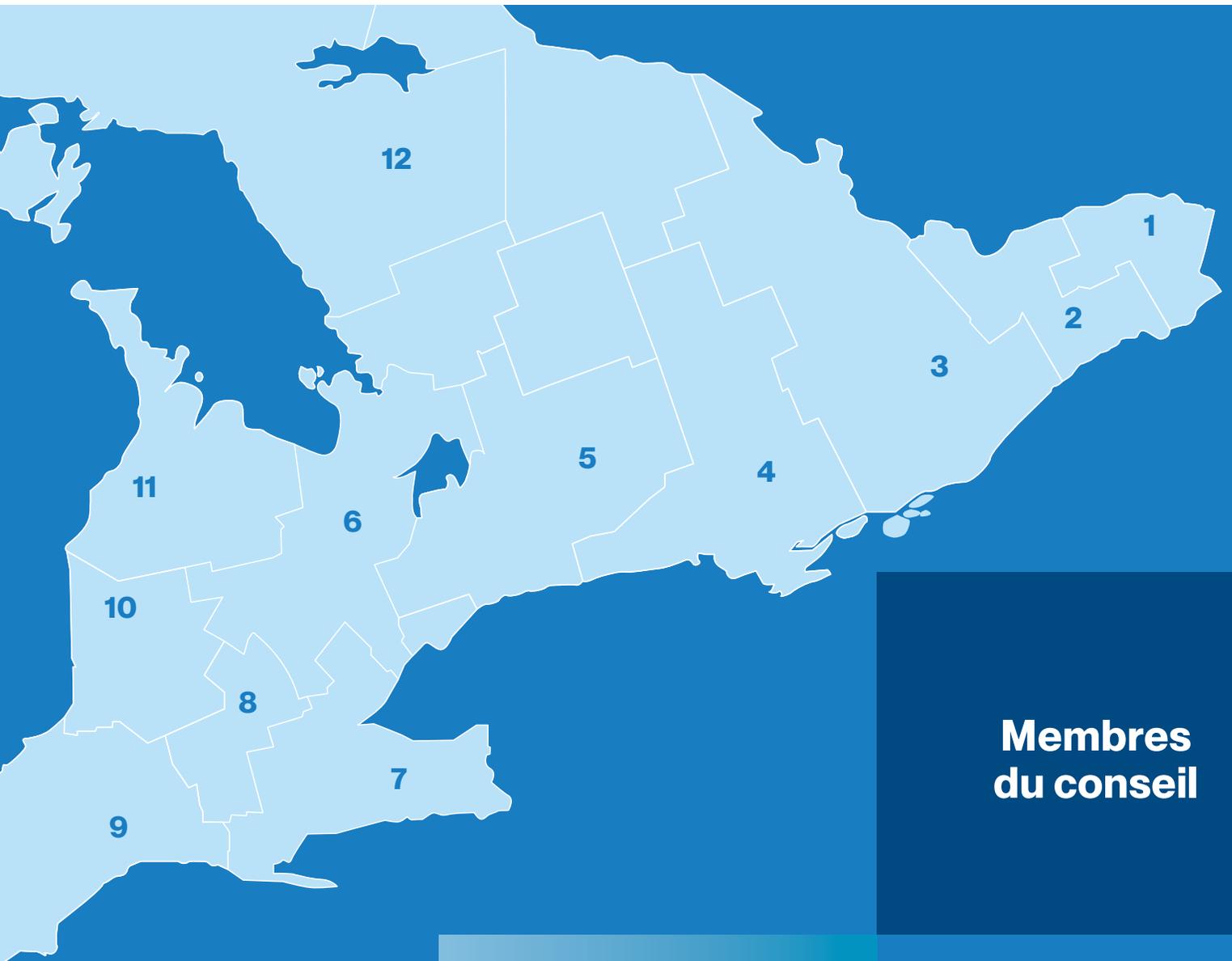
**George Van Kampen**

Dufferin, Peel, Simcoe et Wellington

**Production annuelle :** 398 327 712

**Contribution au PIB :** 1 073 802 000 \$

**Nombre de producteurs :** 480



**Membres  
du conseil**

## Équipe de direction

Cheryl Smith, présidente et directrice générale



Patrice Dubé, directeur en chef de l'économie et de l'élaboration des politiques



Arlene Minott, avocate-générale et secrétaire générale



Eva Lehman, directrice exécutive, Personnes et Culture



Kristin Benke, directrice des affaires



Rosa Checchia, directrice générale du marketing



Rey Moisan, directeur financier



Alex Hamilton, directeur exécutif,  
conformité réglementaire et assurance qualité



Rosemary MacLellan, directrice exécutive,  
Communications et affaires corporatives



Ann Blom | Uma Paramananthan



Carol Mascaro

DFO travaille avec une immense fierté pour maintenir l'excellence dans la production de lait canadien. Nos équipes des affaires, de l'économie, des politiques, des relations gouvernementales, de la production et de la logistique contribuent directement à notre mandat en tant qu'organisme de réglementation et unique autorité déléguée du lait en Ontario. Avec les 8,5 milliards de dollars qui contribuent à notre PIB provincial, nous sommes fiers d'être un moteur de croissance économique et de prospérité pour les collectivités de notre province. Notre travail va au-delà de la croissance économique; nous maintenons un système qui fait correspondre l'offre de lait de haute qualité à la demande des consommateurs et qui fait en sorte que les producteurs efficaces sont rémunérés de manière équitable. Nous nous concentrons sur la mise en œuvre du programme provincial de lait cru et nous veillons à ce que le transport et l'allocation du lait se déroulent sans heurts. Nous avons un profond sens de responsabilité envers l'industrie, les producteurs, le gouvernement et la population de l'Ontario. Autrement dit, nous sommes les produits laitiers bien faits.

## Moteur économique

Marissa Gareau | Loraine Baker-Richards



Catherine Mastropiero

# Politique et affaires, économie

## Exigences du marché

Les besoins nationaux totaux ont augmenté de 2,28 % sur la période de 12 mois se terminant en octobre 2024. Cela se compare à une augmentation de 2,9 % de l'offre nationale pour la même période de 12 mois.

Le quota de lait de consommation du P5 a augmenté de 1,6 %, les besoins en lait de transformation ont diminué de 2,0 %, y compris les besoins du programme d'innovation laitière et de l'accès au lait pour la croissance au cours de la dernière année civile.

Le quota total a augmenté de 1,9 % au cours de l'année précédente, selon le calcul du quota total mensuel pour la période de 12 mois se terminant en octobre 2024.

Le quota total dans la mise en commun du lait de l'Ouest (MCLO) a augmenté de 3,6 % sur la période de 12 mois se terminant en octobre 2024. Il s'agit du résultat d'une augmentation de 4,4 % des besoins en matière grasse pour le lait de consommation et d'une diminution de 3,1 % des besoins en lait de transformation.

## Production

Le P5 a comblé 101,5 % de son quota au cours de l'exercice 2023-2024. La production dans le P5, et surtout le test de matière grasse du beurre, a été solide, le P5 ayant rempli son quota. Le quota est déterminé à l'aide d'un calcul mensuel pour garantir que le quota est immédiatement aligné sur les exigences actuelles. Selon le calcul mensuel du quota, les regroupements ne sont pénalisés que si le regroupement national est supérieur à 1,25 % ou inférieur à moins 2 %. La différence cumulative du groupe national ou la situation de crédit du groupe était de -0,49 % à la fin d'octobre 2024. Le P10 se situait dans les niveaux de tolérances au cours des 12 derniers mois.

Les ventes pour le marché de détail national ont augmenté pour une grande partie de l'année 2024, ce qui représente une amélioration par rapport à la baisse des ventes de l'année dernière. Dans toutes les catégories de produits laitiers, les ventes étaient positives à la fin d'octobre 2024. Il est important de garder à l'esprit que le marché de détail n'est qu'une partie du marché qui contribue à l'ensemble des besoins et qu'il y a eu des baisses importantes de la demande des hôtels, des restaurants et des institutions (HRI) pendant le confinement lié à la COVID-19.

En Ontario, la production était de 1,25 % inférieure à l'exercice financier précédent en volume, ou en hausse de 0,35 % en ce qui concerne la matière grasse. La position de crédit en Ontario a légèrement diminué au cours de l'année laitière, passant de -0,55 jours en novembre 2023 à -1,36 jours en octobre 2024.

## Stocks de beurre

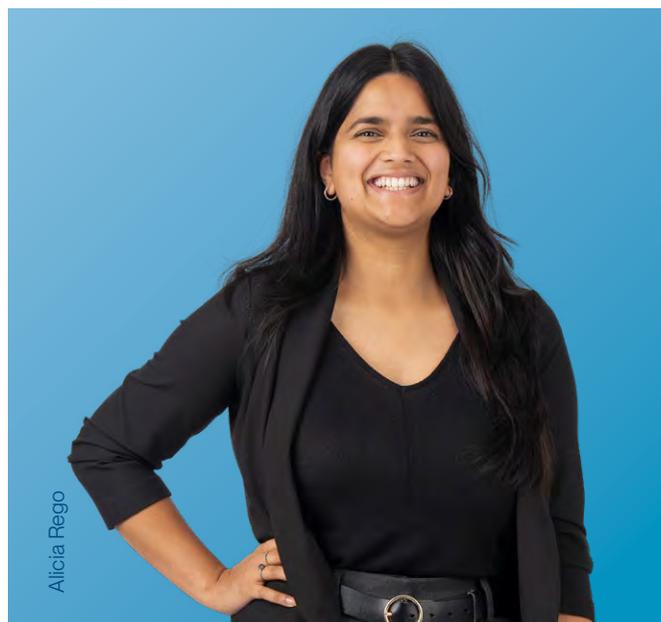
Au mois d'octobre 2024, les stocks totaux de beurre de l'industrie détenus par les transformateurs et la Commission canadienne du lait (CCL) étaient de 30 975 tonnes. Cette quantité représente une augmentation de 4 118 par rapport aux niveaux de stock détenus en octobre 2023. L'objectif du P10 pour les niveaux de stock normaux en juillet est de 32 494 tonnes. Les stocks prévus actuellement sont supérieurs aux niveaux cibles pour juillet 2025.

## Stocks de fromage

À la fin d'octobre 2024, les stocks de fromage totalisaient 99 390 tonnes. Il s'agissait d'une augmentation de 199 tonnes par rapport aux stocks détenus en octobre 2023. Les niveaux de stock comprennent les achats de stocks de fromage supplémentaires dans le cadre du programme de stocks C mis en place pour aider à gérer les excédents de lait.

## Quotas des producteurs

Il y a eu une augmentation de quota de 1 % émise à compter du 1er septembre 2024. Cette augmentation est le résultat d'une augmentation continue et anticipée de la demande. Il y avait une journée d'incitation émise par mois pour février, mars et avril 2024. De plus, les incitatifs ont été augmentés pour l'automne 2024 à deux jours en août et novembre, et trois jours pour septembre et octobre. Une augmentation supplémentaire de 1 % a également été annoncée pour le 1er décembre 2024. Le comité des quotas du P5 continue de surveiller la production et la situation du marché.



## Établissement des prix

Une augmentation de prix de 1,773 6 pour cent a été annoncée par la CCL pour une mise en œuvre le 1er mai 2024. Cette augmentation était fondée sur la formule nationale de prix, mais a été reportée, de la date habituelle du 1er février au 1er mai 2024, après consultation auprès des intervenants. L'ajustement des prix entraîne une augmentation du prix du lait de ferme de 1,53 \$/hl au cours des 12 prochains mois.

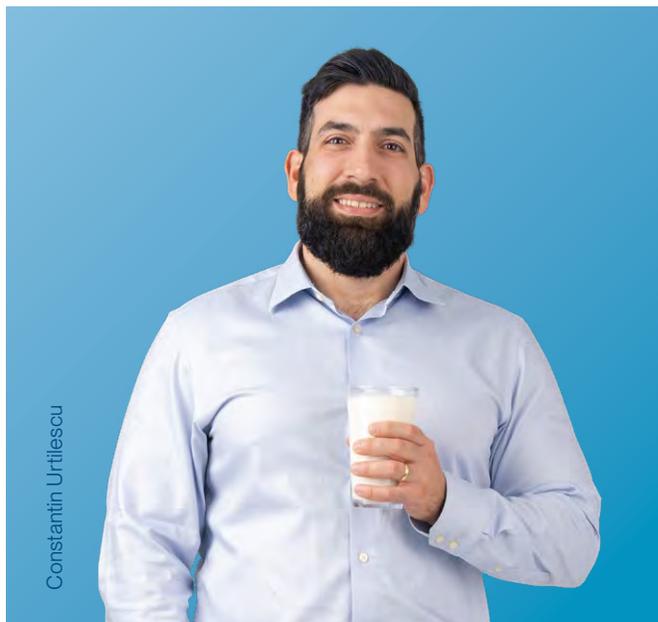
Pour la période de 12 mois se terminant en octobre 2024, le prix des composants dans les limites des quotas qui ont été payés aux producteurs de l'Ontario était en moyenne de 13,757 2 \$/kg pour la matière grasse, le prix moyen des composants dans les limites des quotas et du ratio du marché était de 10,067 9 \$/kg pour les protéines et de 0,881 7 \$/kg pour les autres solides (96,39 \$/hl selon la composition moyenne de l'Ontario). Il y a eu une augmentation de 2,1 % du prix pondéré payé aux producteurs par rapport à l'exercice laitier précédent, à une composition constante.

Le prix de la plupart des produits laitiers avait atteint des sommets récents tout au long de 2022. Il y a eu plusieurs facteurs, notamment des pénuries et des problèmes logistiques, qui ont entraîné une hausse des prix sur le marché mondial. Toutefois, en 2023, il y a eu une baisse du prix de la plupart des produits laitiers en raison d'une demande plus faible. La baisse du prix mondial au cours des 12 derniers mois a un impact sur le prix du mélange pour les producteurs canadiens. À l'échelle nationale, 11 % du marché des matières grasses butyriques sont de classe 5, ce qui est fondé sur les prix mondiaux du fromage et du beurre, et 19 % des matières sèches dégraissées sont fondés sur le prix mondial, ou en sont influencés. Compte tenu de l'importance de ces marchés, chaque augmentation du prix du lait écrémé en poudre de 100 \$/tonne entraîne une augmentation de 0,30 \$/hl.

## Solides – Proportion de matière sèche dégraissée (MSD)/matière grasse (MG)

L'Ontario a terminé l'exercice 2023-2024 avec un ratio de production des MSD par rapport aux MG de 2,1605, soit 1,5 % de moins que le ratio des M.S.D. par rapport aux MG de 2,193 4 de l'année précédente.

La politique de paiement des MSD à deux niveaux a été mise en œuvre dans le P5 pour que le paiement des producteurs reflète mieux la valeur des MSD sur le marché. Dans la P5, le ratio de non-paiement est de 2,20 et le prix du ratio du marché, pour la MSD supérieure à 2,0, est de 70 % de la classe 4a pour la protéine, et le prix des autres solides a été fixé à 70 % de 0,90 \$/kg, soit 0,63 \$/kg pour les autres solides.



## Relations gouvernementales

### Enjeux fédéraux

DFO, en collaboration avec les Producteurs laitiers du Canada (PLC), continue de tenir des discussions avec le gouvernement fédéral, y compris en formulant des recommandations avant le budget fédéral, en obtenant le financement d'une banque de vaccins contre la fièvre aphteuse, en protégeant la biosécurité dans les fermes, en plaidant pour l'accès et l'exemption des produits laitiers nutritifs de l'étiquetage sur le devant des emballages et de la commercialisation auprès des enfants et la création d'un code de conduite pour les épiceries, et en plaidant en faveur du projet de loi C-282. DFO surveille également de près l'examen de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) et d'autres accords commerciaux pour garantir qu'aucun accès au marché intérieur ne soit accordé et que la souveraineté alimentaire canadienne soit préservée.

DFO continue de travailler avec les conseils de commercialisation provinciaux et les PLC pour représenter les intérêts de producteurs laitiers partout au Canada. Dans de nombreux domaines d'intérêt commun, les producteurs ont collaboré avec l'Association des transformateurs laitiers du Canada (ATLC) et d'autres groupes de produits agricoles.

## Projet de loi C-282 sur la gestion de l'offre

Au cours de la dernière année, les efforts de plaider des PLC ont contribué à réaliser des progrès importants sur le projet de loi C-282, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, qui interdirait au gouvernement de négocier des concessions d'accès au marché dans les futures négociations commerciales. En avril 2024, le projet de loi a atteint une étape cruciale en passant en deuxième lecture au Sénat. En partenariat avec d'autres organisations de gestion de l'offre, les PLC ont lancé une campagne d'écriture numérique pour aider les agriculteurs à envoyer plus de 38 000 lettres aux sénateurs pour souligner l'importance de soutenir la gestion de l'offre et le projet de loi C-282. Le projet de loi a été étudié par un comité sénatorial et fait actuellement l'objet de débats au Sénat.



## Journée de lobbying fédéral

DFO a participé à la journée de lobbying fédéral de la FDC le 6 février. DFO a rencontré près de 25 fonctionnaires gouvernementaux pour souligner les enjeux critiques qui touchent le secteur laitier du Canada et plaider en faveur de l'industrie. Trois demandes ont été priorisées pour la journée de lobbying de cette année, ainsi qu'une demande distincte pour le projet de loi C-282. Le premier incluait des remerciements au gouvernement pour le traitement de l'investissement et mettait en évidence son importance pour l'avenir, la deuxième discussion en jeu sur la protection des normes d'identité des produits laitiers et la troisième a porté sur le commerce et comprenait des discussions sur l'élimination des surtaxes à l'exportation de produits laitiers de l'ACEUM et la protection de la souveraineté du Canada.

DFO rencontre régulièrement des députés de tous les partis fédéraux pour les informer de nos priorités.

## Commerce

### Examen de l'ACEUM

DFC a établi ses priorités concernant l'examen à venir de l'ACEUM devant un comité parlementaire, qui comprenait ce qui suit :

- Le Canada doit respecter son engagement de ne pas accorder davantage d'accès à notre marché laitier intérieur, et les sénateurs doivent adopter rapidement le projet de loi C-282 afin de protéger la gestion de l'offre et de la retirer de la table des négociations;
- Le processus de révision ne devrait pas être utilisé par les États-Unis pour remettre en litige la dernière décision du groupe d'experts;
- L'annulation de la décision du groupe d'experts lors de l'examen remettrait en question l'ensemble de l'accord;
- DFC respecte la position du Canada de ne pas rouvrir l'accord. Toutefois, si l'un des autres signataires cherchait à tirer profit de l'examen, le gouvernement canadien devrait poursuivre l'élimination de la surtaxe sur certaines exportations laitières.

### Royaume-Uni – Processus d'adhésion à l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) et négociations commerciales

Le 16 juillet, les parties à l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) ont officiellement accueilli le Royaume-Uni en tant que 12e partie à l'Accord. Le Royaume-Uni aura accès aux quotas laitiers déjà disponibles pour tous les membres du PTPGP. Aucun nouvel accès n'a été accordé. Le Royaume-Uni dispose de 18 mois pour ratifier l'Accord. Les négociations ont été bloquées sur l'accord commercial entre le Canada et le Royaume-Uni en janvier 2024. Au-delà des produits laitiers, les litiges portent sur le bœuf, le porc, les automobiles et les barrières non tarifaires, et le commerce de biens et de services ont encore compliqué les discussions et ont finalement conduit à l'arrêt des négociations.

## Enjeux provinciaux

DFO continue de travailler en étroite collaboration avec la Commission de commercialisation des produits agricoles de l'Ontario, le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Agroentreprise, l'Ontario Dairy Council et des intervenants nationaux comme les PLC et l'Association canadienne de transformation laitière sur des sujets d'intérêt pour l'industrie. Cela comprend des réunions avec des fonctionnaires gouvernementaux sur le traitement des investissements et les modifications de la Loi sur le lait de l'Ontario. Hormis la journée de lobbying provincial, des réunions continuent d'avoir lieu avec des représentants gouvernementaux de toute la province.



### Journée de lobbying provincial et réception

DFO a rencontré de nombreux députés provinciaux lors de sa journée de lobbying provincial à Toronto le 24 avril. Les réunions ont porté sur la demande d'un partenariat entre le secteur laitier et le gouvernement pour créer des emplois, stimuler la croissance économique et accroître la capacité de transformation du secteur laitier grâce à des investissements dans de nouvelles installations de transformation en Ontario. Les députés provinciaux ont apporté un fort soutien à l'industrie laitière sur les enjeux abordés. Une réception s'est tenue avec environ 250 fonctionnaires gouvernementaux et leur personnel politique à Queen's Park dans la salle à manger de l'Assemblée législative. L'événement a connu une forte participation et de nombreuses discussions ont porté sur l'effort de collaboration entre l'industrie laitière en Ontario et le gouvernement.



### Concours international de labour

L'événement de 2024 a eu lieu à Kawartha Lakes cette année et a offert l'occasion aux membres du conseil d'administration et au personnel de DFO d'avoir des conversations informelles avec des représentants du gouvernement et leur personnel, y compris le premier ministre Doug Ford, le ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Agroentreprise, Rob Flack, et la ministre des Affaires rurales, Lisa Thompson. Une tournée agricole a eu lieu le même jour à Maryland Farms, avec la participation des députés et de leur personnel.

William Law



Angela Maningas



Kateryna Dmytrakova



Cecil Avey



Gregory Gray



Gagandeep Khinday



Daniel Biggs



Paul Cornell



Ashley Wannamaker | Robert Matson



Guy Seguin

Joanna Yalcinkaya



Michael Arent



# Production et logistique

## Tendances en matière de transfert de quotas

Le quota peut être transféré par l'échange de quotas, par le biais d'une vente et d'un achat dans le cadre d'une exploitation continue ou au sein d'une famille, conformément aux sections applicables du livret Politiques relatives aux quotas et au transport du lait de DFO.

Le tableau suivant résume les transferts de quotas sur le marché d'échange et dans le cadre des activités laitières.

Type de transfert	Nov. 2023 à oct. 2024	Nov. 2022 à oct. 2023	Variation du pourcentage
Quotas vendus à la bourse (kg)	3 866	4 844	-20,2 %
Producteurs vendant le quota total	59	74	-20,3 %
Producteurs vendant une partie de leur quota	167	238	-29,8 %
Nombre de transferts en cours par des exploitations	22	17	29,4 %

En raison des faibles volumes de quotas mis en vente, conformément à la politique, l'échange de quotas a été annulé en mars, en juillet et en septembre 2024, comparativement à un seul échange de quota annulé lors de l'exercice précédent.

## Programme d'assistance-quota pour nouveaux venus (PAQNV)

Le PAQNV a été mis en place en août 2009 pour aider les nouveaux venus à se lancer dans le secteur laitier, avec une production prévue pour commencer en 2010. De mars 2010 à octobre 2023, 124 producteurs sont entrés dans l'industrie dans le cadre du PAQNV. Le programme continue d'être bien accueilli, avec environ 92 % qui demeurent dans l'industrie.

## Programme des nouveaux producteurs (PNP)

Le PNP, lancé en août 2009, permet aux nouveaux producteurs de se lancer dans l'industrie laitière, par des moyens autres que l'achat d'une exploitation agricole existante ou du PAQNV. Depuis son lancement, 152 producteurs ont utilisé le PPN pour entrer dans l'industrie et 133 expédient actuellement du lait.

Le 1er juin 2021, le conseil d'administration de DFO a décidé d'examiner le PNP. Pendant le processus d'examen, le conseil d'administration a temporairement suspendu l'ajout de nouveaux demandeurs à la file d'attente du PNP et la collecte du dépôt préalable de 10 000 \$ des demandeurs du PNP. Les demandeurs qui avaient déjà versé le dépôt de 10 000 \$ ont été autorisés à poursuivre le programme selon le processus précédent.

Le conseil d'administration a annoncé en mars 2022 qu'à compter de janvier 2024, DFO autorisera un nouveau demandeur à participer à un échange de quotas unique de janvier à avril, pour un total de quatre par année. Par conséquent, vu le nombre de demandeurs actuellement dans la file d'attente et la diminution du nombre de places annuelles de douze à quatre, DFO poursuivra la suspension temporaire du PNP et n'acceptera aucune nouvelle demande. La suspension sera examinée chaque année.

## Assurance de la qualité et conformité réglementaire

### Qualité du lait cru et pénalités

La section de la qualité du lait cru du service de la production s'engage à assurer la conformité aux normes établies dans le règlement 761 et les programmes de la qualité du lait cru. Son objectif principal est de rehausser la qualité du lait livré par les producteurs laitiers. En mettant en œuvre des processus de suivi et d'évaluation rigoureux, la section maintient des normes élevées en matière de production laitière, garantissant ainsi que tous les produits respectent les exigences réglementaires et répondent aux attentes des consommateurs.

Le compte de cellules somatiques (CCS) est un indicateur important de la qualité du lait et de la santé animale. Au cours de la période se terminant le 31 octobre 2024, la plus basse moyenne pondérée provinciale du CCS a été enregistrée en février, avec 164 000 cellules par millilitre. Le mois d'août 2024 a vu la plus haute moyenne pondérée du CCS, soit 206 000 cellules/ml. La moyenne pondérée provinciale du CCS au cours de la période de 12 mois se terminant en octobre 2024 était inférieure à 200 000 cellules/ml pendant 10 des 12 mois.

Pendant la même période, la moyenne provinciale des bactéries variait de 22 000 comptes de bactéries individuelles (CBI)/ml en octobre 2024 à 27 000 CBI/ml en novembre et en décembre 2023.

Comme le montre le tableau à la page suivante, dans la période de 12 mois se terminant en octobre 2024, le nombre de pénalités liées au point de congélation et à la non-conformité au niveau de qualité A ont augmenté, alors que les pénalités relatives au CCS, aux bactéries aux inhibiteurs ont diminué.



Ross Crawford



Betty-Anne Elliott



Wesley Emmott



Scott Hartle

## Pénalités liées aux problèmes de qualité du lait cru

Zone de qualité du lait cru	Nombre de pénalités	
	Période de 12 mois se terminant en octobre 2024	Période de 12 mois se terminant en octobre 2023
CCS	235	239
Bactéries	60	77
PCA (point de congélation anormal)	226	193
Non-conformité au niveau de qualité A	88	71
Inhibiteurs	13	21

## Programme de reconnaissance de la qualité du lait cru

Le tableau ci-dessous indique le nombre de producteurs ayant reçu un certificat de qualité du lait cru pour le lait expédié durant les années civiles 2023 et 2022, respectivement. Des certificats de qualité du lait cru ont été délivrés à 41,9 % de tous les producteurs en Ontario pour le lait expédié en 2022.

## Certificats de qualité du lait cru

Qualité Certificat	Résultats – Certificat de qualité pour l'année civile 2023 (délivré en 2024)		Résultats – Certificat de qualité pour l'année civile 2022 (délivré en 2023)	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Or	532	16,4	638	19,4
Généralités	823	25,5	841	25,5
Aucun certificat	1 876	58,1	1 817	55,1
Total	3,231	100	3 296	100

## Services sur le terrain et inspections de qualité A

L'équipe des services sur le terrain, composée de 13 représentants des services sur le terrain (RSF), a joué un rôle crucial dans le maintien de normes élevées dans toute la province. Cette équipe dévouée est responsable de mener des inspections de qualité A, en veillant à la conformité des producteurs aux exigences réglementaires et aux normes de l'industrie.

En plus des inspections, les RSF aident activement les producteurs à résoudre les problèmes de qualité du lait, en fournissant des conseils d'experts et un soutien pour améliorer les pratiques de production. Leur engagement envers l'excellence non seulement contribue à maintenir la qualité, mais favorise également de solides relations avec les producteurs, contribuant ainsi au succès global de leurs opérations.

### **Un total de 1 986 inspections initiales de conformité au niveau de qualité A ont été réalisées.**

En tant que premier point de contact pour les producteurs, les RSF sont bien informés sur la politique des quotas de DFO, la délivrance de licences et les renseignements généraux, ce qui leur permet d'aider efficacement les producteurs dans leurs opérations quotidiennes. Leur connaissance approfondie garantit aux producteurs de recevoir des conseils et un soutien précis, que ce soit pour naviguer dans les exigences réglementaires ou trouver des solutions aux défis opérationnels.

Comme le montre le tableau ci-dessous, au cours de la période de 12 mois se terminant en octobre 2024, un total de 1 986 inspections initiales de conformité au niveau de qualité A ont été effectuées.

À la suite de ces inspections, 86,6 % des fermes ont reçu une classification de niveau de qualité A.

## Inspections de qualité A

Classification	Période de 12 mois se terminant en octobre 2024		Période de 12 mois se terminant en octobre 2023	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Conformité au niveau de qualité A	1 719	86,6	1 824	88,5
Conformité conditionnelle au niveau de qualité A	203	10,2	188	9,1
Non-conformité au niveau de qualité A	60	3	48	2,3
Non-conformité – insalubre au niveau de qualité A	4	0,2	1	0,0
Total	1 986		2 061	

Adam Lefebvre



## Programme des PCLC

Le directeur de la conformité réglementaire a le pouvoir et la responsabilité de la certification, de la recertification et de la surveillance des préposés au classement du lait en citerne (PCLC). DFO dispose du programme des PCLC qui comprend des exigences pour la certification et la recertification des PCLC, les évaluations de rendement des apprentis et du rendement de routine, la reddition de comptes quant au rendement et la reconnaissance des PCLC.

Il y a environ 650 PCLC actifs en Ontario. En 2023, 59 évaluations d'apprentis et 81 évaluations de rendement régulières ont été réalisées. Les 59 apprentis conducteurs ont assisté à l'un des cinq cours de certification des PCLC de 2,5 jours en vue de leur certification.

Plus tôt cette année, 15 cours de renouvellement ont eu lieu dans toute la province et 95 PCLC ont renouvelé leurs certificats. Sur les 95 conducteurs qui se sont vu renouveler leur certificat, 12 PCLC ont reçu un certificat d'excellence pour avoir satisfait aux exigences du programme de reconnaissance de DFO.

Jeff Hyndman



## Tests sur les échantillons de lait

L'analyse des échantillons de lait sert de référence normalisée pour le contrôle de la qualité et la juste rémunération des producteurs. Notre chaîne frigorifique renforcée nous permet de livrer des résultats d'échantillons avec une grande adéquation, ce qui soutient tous nos intervenants de l'industrie dans leurs efforts pour maintenir la plus haute norme de qualité du lait au quotidien. À partir du 1er mars 2024, DFO a lancé le test d'échantillons amélioré, qui marque une avancée significative dans notre industrie et vise à fournir à nos producteurs laitiers des tests et des rapports plus fréquents.

***Au cours de la période de 12 mois se terminant en octobre 2024, la pertinence de l'échantillon était de 98,7 %.***

Tony MacDonald



Au cours de la période de 12 mois se terminant en octobre 2024, l'adéquation de l'échantillon était de 98,7 %, allant de 99,9 % dans le dépôt d'échantillons d'Orléans à 90,8 % dans celui de Burford. Deux causes majeures de problèmes d'adéquation pendant cette période étaient les pannes de réfrigérateurs d'entrepôt et les pannes de courant.

Andrew McDonald



Blythe Mackie



Paul Norris | Karen Thomson



Emily McDonald

Jean-Guy Seguin



Heather McFarlane



## Programme proAction

Le programme proAction est une initiative nationale d'assurance qualité obligatoire pour toutes les fermes laitières canadiennes, visant à garantir des normes élevées en matière de production laitière. En Ontario, le service de production met en œuvre et coordonne ce programme, fournissant aux producteurs des avis et des rappels lors de la gestion des pénalités et des appels.

Depuis le 1er juin 2021, Lactanet assume la responsabilité de réaliser des validations proAction et d'examiner les autodéclarations au nom de Dairy Farmers of Ontario (DFO). L'équipe de Lactanet proAction est composée de deux coordinateurs et de neuf validateurs.

Au 31 octobre 2024, un total de 99 % des producteurs ontariens étaient inscrits au programme proAction. Le reste comprend des producteurs dont les validations sont en retard ou qui ont été retirés du programme, ainsi que de nouveaux producteurs en attente de validation.



***Un total de 99 % des producteurs ontariens étaient inscrits au programme proAction.***

Du 1<sup>er</sup> novembre 2023 au 31 octobre 2024, Lactanet a effectué un total de 1 604 validations complètes et a approuvé 1 636 autodéclarations.

Depuis l'entrée en vigueur de la politique de suspension de proAction en janvier 2021, quatre producteurs se sont vu suspendre la collecte de leur lait.

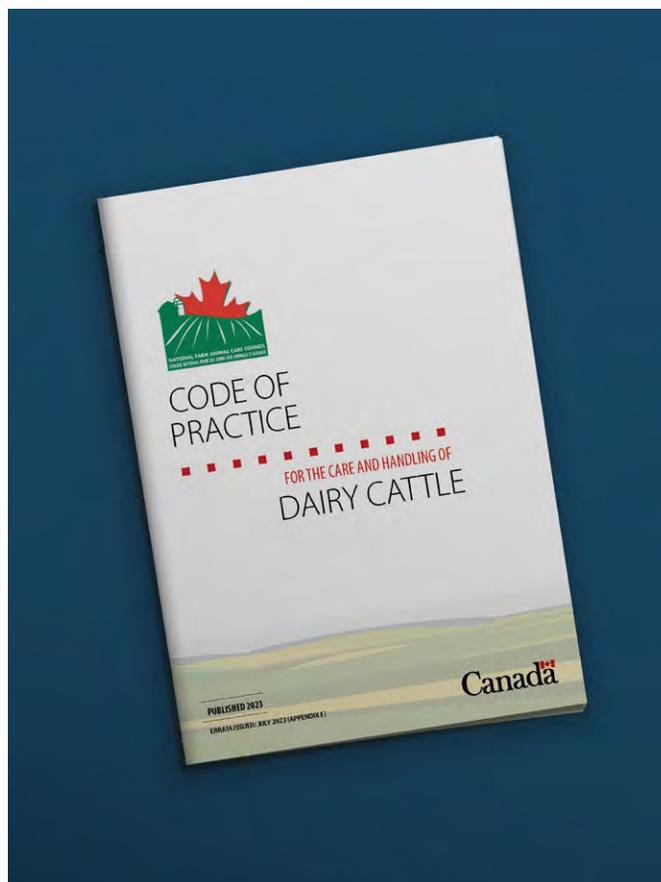
## Code de pratique

Le programme de soins aux animaux proAction est fondé sur les exigences actuelles du Code de pratique pour les soins et la manipulation des bovins laitiers, publié pour la première fois en 2009. En 2019, le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) a lancé une révision du Code de pratique. Le processus comprenait une période de commentaires publics réalisée à la fin de 2021. Le code à jour a été rendu public le 31 mars 2023. Au 1er avril 2024, les producteurs laitiers canadiens étaient tenus de suivre la version actualisée de ce code de pratique.

Un certain nombre des changements dans le nouveau code seront mis en œuvre progressivement, certains au fil des années, donnant aux producteurs la possibilité d'ajuster leurs pratiques ou leur infrastructure au besoin.

Pour plus de renseignements, consultez la version finale du Code de pratique actualisé à l'adresse suivante : <https://www.nfacc.ca/codes-depratiques/bovins-laitiers>

Toutes les nouvelles exigences du Code de pratique seront intégrées au programme proAction d'ici avril 2027.



## Transport du lait

De novembre 2023 à octobre 2024, les frais de transport aux producteurs ont augmenté de 0,31 \$ par hl par rapport à l'année précédente. Il s'agit d'un résultat net d'une augmentation des coûts de transport en glissement annuel de 0,20 \$ par hl et d'une diminution des revenus de transport et du partage des coûts du P5 de 0,11 \$ par hl au cours de la même période, comme indiqué dans le tableau ci-dessous, arrondi au cent près.

### Frais de transport aux producteurs – exercice financier en glissement annuel

Exercice – cumul annuel	Coût par hectolitre		
	Coûts de transport	Revenus du transport et partage des coûts du P5	Frais pour le producteur
Nov. 2022 à oct. 2023	3,40 \$	(0,10 \$)	3,50 \$
Nov. 2023 à oct. 2024	3,60 \$	(0,21 \$)	3,81 \$
Variance annuelle	0,20 \$	(0,11 \$)	0,31 \$

L'augmentation de 0,20 \$/hl dans les coûts de transport est un résultat net de chacun des éléments indiqués ci-dessous, arrondis au cent près.

Dépenses liées au transport	Variance annuelle (\$/hl)	Description
Inflation	0,12	Augmentation des coûts de main-d'œuvre et d'équipement dans la formule de prix
Carburant et entretien	(0,01)	Réduction des coûts de carburant et d'entretien
Lait spécialisé	0,02	Augmentation du coût des itinéraires pour le lait spécialisé.
Autre	0,03	Ajustements administratifs
Opérations	0,04	Augmentation des kilomètres en raison de la demande accrue de fluide (annuelle)
<b>Augmentation nette</b>	<b>0,20</b>	<b>Variation nette dans les coûts de transport</b>

La diminution de 0,11 \$ par hl dans les revenus de transport est le résultat des éléments suivants, arrondis au cent près :

Revenus de transport	Variance annuelle (\$/hl)	Description
Mise en commun du lait du P5	(0,13)	Diminution des transferts de mise en commun du lait du P5 vers l'Ontario
Lait spécialisé	0,02	Augmentation des revenus du lait spécialisé
<b>Diminution nette</b>	<b>(0,11)</b>	<b>Variation nette des revenus du transport</b>



Chris Laskaris



Vanessa Beaven



Hayley Ehmann



Supreet Kahlon

Paul Risebrough



Peter Mann



Scott Thompson



Jack Zakaria



Janet Wallace



# Recherche

## **Contribution au financement de la recherche de Dairy Farmers of Ontario : 2,15 millions de dollars**

Cinq cents par hl de chaque collecte de lait en Ontario sont versés au programme de recherche de DFO. Cette année, Dairy Farmers of Ontario a établi quatre piliers pour harmoniser les investissements selon des priorités spécifiques :

### **(1) Efficacité des fermes laitières –**

Recherche axée sur les avancées dans la génétique des bovins laitiers, la reproduction, la nutrition, la gestion des fourrages, l'analyse des mégadonnées, la biosécurité et le rendement économique.

- La déshydratation du lait et du lactosérum de fromage et l'optimisation du rendement des veaux purs-sangs et croisés sont des exemples de projets.

### **(2) Durabilité des fermes laitières –**

Recherche axée sur la réduction de l'empreinte environnementale, l'amélioration de la santé des sols et la compréhension de la façon de tirer parti de la biodiversité pour une meilleure gestion agricole.

- Les stratégies visant à améliorer la résilience des systèmes de pâturage dans la production laitière biologique, l'exploitation de la génomique laitière pour atténuer l'impact des changements climatiques pour la sécurité alimentaire, et le laboratoire vivant en Ontario sont des exemples de projets.

### **(3) Santé et bien-être des animaux –**

Recherche axée sur la lutte contre les maladies infectieuses, la résistance aux maladies génétiques, la boiterie, la santé pendant la période de transition, la gestion de la douleur, la conception durable des étables, le bien-être des veaux et des vaches, et la compréhension des perspectives sociétales sur les pratiques de bien-être animal.

- La Chaire recherche-innovation en bien-être animal et en intelligence artificielle.(WELL-E) et la Chaire de recherche en sciences laitières de DFO sont des exemples de projets.

### **(4) Composition, qualité et sécurité du lait –**

La recherche porte sur l'impact des microbes, la gestion des produits chimiques et les risques biologiques, l'influence des pratiques agricoles sur la qualité du lait, la modulation naturelle de la composition du lait pour une valeur améliorée, et les solutions de rechange durables aux antimicrobiens.

- L'étude des acides gras libres élevés dans les réservoirs à lait de l'Ontario et l'élaboration de solutions de rechange aux antibiotiques sont des exemples de projets.

De plus, DFO investit dans le Conseil canadien de recherche laitière (sous la supervision des PLC) ainsi que dans d'autres conseils de commercialisation provinciaux à l'échelle nationale. Ce programme est axé sur un cinquième des piliers de recherche en plus des quatre précédemment mentionnés :

### **(5) Les produits laitiers et leurs composants dans la nutrition et la santé humaines**



Julia Kuziw



Jennifer McCulloch

En tant qu'un des aliments les plus riches en nutriments, le lait soutient nos corps et nos esprits et renforce les liens communautaires. Chaque jour, nous voyons ce lait nutritif et de haute qualité provenant des fermes laitières de l'Ontario transformé en produits laitiers que les Canadiens connaissent et adorent. Notre équipe marketing s'efforce toujours de nourrir les Ontariens en élargissant le marché du lait, en favorisant la consommation et en renforçant notre responsabilité d'entreprise.

Pour ce faire, nous nous appuyons sur trois piliers fondamentaux : accroître la pertinence, renforcer la perception de l'industrie, et aider les jeunes à réadopter le lait et les produits laitiers. De la mise en place de programmes nutritionnels et de l'établissement de la confiance envers les partenariats en faveur du sport et des événements éphémères expérientiels, notre équipe établit des liens avec le public grâce à notre amour commun pour le lait.

# Croissance dynamique



Audrie Bouwmeester | Kim Romany

Thanusha Tharmakulasingam | Emma Vickers

# Marketing

## Réadopter le lait et les produits laitiers

Pour garantir que les jeunes de la génération Z réadoptent le lait et les produits laitiers, nous avons stimulé la confiance renouvelée envers le lait en offrant des moments intégrés et expérientiels excitants et personnalisés : Dairy Chill en janvier et Cownty Fair en août et novembre.

Dairy Chill a positionné les produits laitiers comme un « compagnon douillet » pour toutes les activités amusantes que l'hiver a à offrir, en créant une féerie hivernale sur la célèbre patinoire Bentway au centre-ville de Toronto. Les membres de la génération Z ont été invités à déguster des délices laitiers chauds et délicieux de l'Ontario ainsi que nos produits emblématiques provenant de créateurs locaux branchés, le tout selon notre modèle « afficher pour payer ». La campagne a suscité un soutien considérable de la part des médias et des influenceurs lors de l'aperçu VIP, ce qui a entraîné des files d'attente de plus de trois heures chaque jour. La campagne très attendue a vu les consommateurs afficher avec enthousiasme des photos, interagir sur les réseaux sociaux et consommer des produits laitiers. La campagne a attiré 8 700 nouveaux abonnés sur les réseaux sociaux, 14,7 millions d'expositions et plus de 7 000 participants.

**Plus de 26 millions d'expositions sur deux événements. Plus de 16 000 participants. Plus de 15 000 nouveaux abonnés sur les réseaux sociaux.**



Cownty Fair a maintenu son élan en rappelant au public de la génération Z le rôle délicieux et polyvalent que les produits laitiers locaux ont à offrir. Nous avons organisé l'événement à Ottawa pendant dix jours afin de joindre un public plus large dans l'Est de l'Ontario et de répondre aux demandes de la communauté de revenir. En puisant dans l'esthétique

cowboy adoré par la génération Z, nous avons créé une expérience inspirée des foires agricoles remplies de produits laitiers incroyablement savoureux, de marchandises à base de lait, d'activités interactives et d'occasions de prendre des photos amusantes.

Le nombre de visiteurs à la Cownty Fair a atteint un niveau record avec 9 600 participants en 10 jours, dont 6 800 nouveaux abonnés sur les réseaux sociaux et plus de 12 millions d'expositions. Cette réussite nous a permis de faire une apparition à Toronto en novembre en utilisant plusieurs fois les actifs existants.

## Partenariats

Nous avons exploité notre réseau de partenaires et nos liens communautaires pour renforcer la perception et la pertinence du lait pour la génération Z et la population en général avec l'emblématique écusson Milk sur le chandail des Maple Leafs de Toronto, la Milk Zone chez les Sénateurs d'Ottawa et pour diversifier notre portefeuille, nous avons ajouté la Ligue professionnelle de hockey féminin (PWHL) pour commanditer les Spectres de Toronto et la Charge d'Ottawa.

L'écusson emblématique du lait sur les maillots des Toronto Maple Leafs a bénéficié d'une exposition sans précédent avec un total de 25,7 milliards d'expositions sur deux ans et cette saison seulement, il a généré 1,5 milliard d'expositions sociales, et le partenariat avec les Sénateurs d'Ottawa a apporté une valeur supplémentaire plus importante que prévu.



**L'écusson emblématique Milk sur les maillots des Toronto Maple Leafs a bénéficié d'une exposition sans précédent avec deux années d'expositions totales de 25,7 milliards, et cette saison seulement a donné lieu à 1,5 milliard d'expositions sociales.**

Aux Sénateurs d'Ottawa, nous avons inclus une messagerie numérique et statique étendue sur place, ainsi qu'un tout nouveau comptoir de crème glacée molle et de lait au chocolat branché, « Sparty's Faves », qui a vendu plus de 7 000 crèmes glacées du 1er avril au 1er juillet. La Milk Zone, commanditée par Milk, a vendu 56 745 billets tout au long de la saison – l'un des espaces les plus excitants et abordables du Centre Canadian Tire – pour rendre le hockey plus accessible aux consommateurs.

MilkUP et Live Nation ont continué à rencontrer les membres de la génération Z et à stimuler la consommation lors d'événements qui comptent pour les membres de la génération Z. MilkUP s'est présenté avec une nouvelle activation – une cabine photo numérique – établissant un lien entre les membres de la génération Z et notre communauté en ligne lors de 25 spectacles et 2 festivals.

## Citoyens et comité des producteurs laitiers (CPL)



Nous avons continué à entretenir et à développer nos partenariats sportifs avec les jeunes, touchant plus d'un million de jeunes à l'échelle de la province.

***Pendant l'exercice 2024, nous avons répondu à 338 demandes de parrainage hyperlocal des CPL.***

Pour établir et renforcer nos liens avec les communautés locales et stimuler la consommation de lait, le programme MilkUP avec les CPL a présenté des partenariats d'équipe et de tournoi, des activations d'événements, des cadeaux et des échantillonnages. Pendant l'exercice 2024, nous avons répondu à 338 demandes de parrainage hyperlocal de CPL.

## Accroître la pertinence du lait et des produits laitiers

### Marque maîtresse

En soutien à nos efforts visant à accroître la pertinence du lait et des produits laitiers, la campagne *Everybody Milk* a été lancée par DFO le 19 février

et s'est déroulée jusqu'à la fin de mars 2024; la campagne, dont le but était d'accroître sa pertinence et sa consommation, a célébré l'amour universel pour le lait. La campagne de six semaines a mis l'accent sur le désir incontournable de boire du lait et, par le biais de différents canaux médiatiques, a renforcé le goût irremplaçable du lait qui satisfait les envies et qui nous relie à des moments joyeux.



***La campagne a généré 165 millions d'expositions partout en Ontario.***

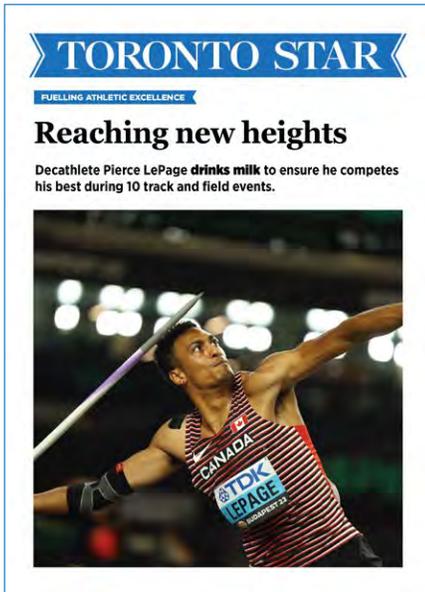
La campagne a utilisé les publicités télévisées *Everybody Milk* réussies et existantes de 30 et de 15 secondes, ainsi que des publicités vidéo en ligne et sur les réseaux sociaux et sur les panneaux d'affichage et a été complétée par du contenu créé rafraîchi, des relations publiques, des annonces radio et des segments diffusés mettant en vedette des recettes inspirées du lait à l'émission CTV *Your Morning*.

La campagne a généré 165 millions d'expositions partout en Ontario.

### Nutrition

Pendant l'exercice 2024, la commercialisation de DFO a mené des campagnes significatives mettant en valeur la valeur nutritionnelle du lait. En mettant l'accent sur les moments clés de consommation, où les consommateurs recherchent des aliments nutritifs, nous avons lancé des campagnes intégrées mettant en vedette notre campagne créative *Milk Glass* en janvier et en septembre 2024. Les deux campagnes intégrées ont présenté une combinaison d'événements, de télévision, de vidéos, de médias sociaux, d'affichages extérieurs, de relations publiques et de tactiques d'influenceurs pour garantir que la diffusion de notre message atteint nos consommateurs cibles de manière significative. Combinées, ces campagnes ont généré plus de 200 millions d'expositions lors des deux campagnes intégrées.

***Combinées, ces campagnes ont généré plus de 200 millions d'expositions lors des deux campagnes intégrées.***



En s’imisant sur notre campagne *Milk glass*, DFO a pu s’impliquer davantage aux Jeux olympiques d’été à Paris. C’était un moment opportun pour s’associer à des athlètes en route pour les Jeux olympiques et à leur nutritionniste pour partager la façon dont le lait les aide à réaliser leurs meilleures performances.

Par le biais du contenu des médias sociaux, les publics ont suivi ces athlètes alors qu’ils se préparaient pour les Jeux olympiques, et ont vu comment ils ont intégré le lait dans leur routine nutritionnelle pour fournir les nutriments dont ils ont besoin. Ces athlètes ont également été mis en évidence dans divers articles du Toronto Star exposant le rôle important des 15 nutriments du lait dans la santé et le bien-être. Pour compléter cette campagne, nous avons également lancé des créations inspirées des Jeux olympiques montrant des verres de lait qui participaient à des activités olympiques – démontrant que le lait est une partie importante pour alimenter une performance de haut niveau. Nous avons également tiré parti de notre campagne originale Milk Glass, car elle continue de donner de très bons résultats. DFO a amplifié ces créations à travers la télévision diffusée, CBC Gem (plateforme numérique de diffusion continue), YouTube (vidéo en ligne) et les plateformes sociales telles que Facebook, Instagram et TikTok. Enfin, le marketing du DFO a continué à soutenir notre communauté de soins de santé en fournissant de l’information factuelle sur le rôle du lait et des produits laitiers dans la prévention des maladies et le maintien d’une bonne santé. En collaborant avec des professionnels de la santé et des associations telles que celles des infirmiers praticiens et des pharmaciens, nous avons continué à fournir de l’information utile, des études de recherche et des fiches d’information à ces professionnels qui les utilisent pour prendre soin de leurs patients et s’informer.



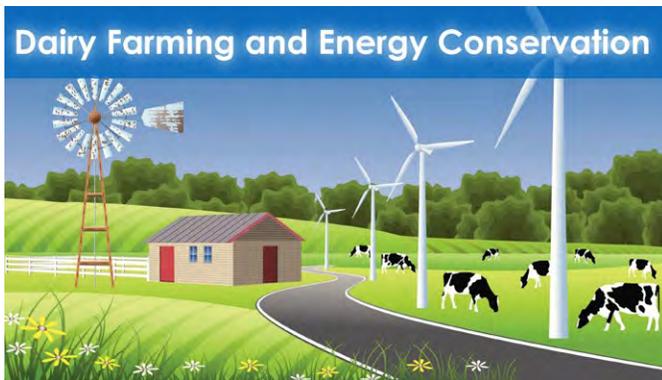
### Programme culinaire

Une autre façon pour le marketing du DFO d’accroître la pertinence du lait et des produits laitiers a été nos efforts culinaires qui soulignent le caractère irremplaçable du lait et des produits laitiers dans des repas savoureux. En utilisant des chefs et des influenceurs culinaires comme porte-parole, nous avons mis en valeur toutes les délicieuses créations réalisées avec du lait et des produits laitiers. Notre campagne de printemps a éduqué les consommateurs sur le rôle essentiel du lait et des produits laitiers dans la cuisine quotidienne et a pris vie sur l’ensemble des plateformes sociales et numériques. Cette campagne a réussi à joindre un large public grâce à divers chefs et influenceurs culinaires ayant de nombreux abonnés actifs sur les réseaux sociaux. Le partenariat avec ces personnalités a permis une diffusion authentique de nos messages clés avec un contenu culinaire intégré de manière harmonieuse sur leurs réseaux sociaux. Le recours aux chefs s’est avéré être une stratégie solide alors que nous avons lancé *Milk Masters* pour une deuxième saison en octobre 2024. Après une première saison réussie en 2023, Milk Masters est de retour avec des juges encore plus renommés et des concurrents talentueux. Cette année, la série diffusée sur CTV.ca a suivi cinq chefs pendant qu’ils se faisaient concurrence dans le but de gagner un don pour leur organisme alimentaire local préféré en créant de délicieux plats à base de divers produits laitiers. La mise à profit des



chefs dans cette compétition a inspiré le public avec des créations culinaires délicieuses et a permis de présenter une grande variété de produits laitiers locaux. Cette campagne a été amplifiée par des tactiques sociales, numériques et de relations publiques pour joindre un large public. Enfin, le programme emblématique du calendrier du lait est constant dans son effort pour inspirer notre fidèle bassin de consommateurs tout au long de l'année. Joignant plus de 300 000 consommateurs enthousiastes, le calendrier du lait célèbre le caractère irremplaçable du lait et des produits laitiers dans les repas quotidiens. Cette campagne a évolué avec succès pour inclure un téléchargement numérique des recettes présentées dans le calendrier du lait afin de nous assurer de joindre un public plus jeune avec notre contenu culinaire.

## Programmes scolaires



L'équipe des programmes scolaires a continué de se concentrer sur la distribution du lait ainsi que sur les possibilités de réflexion critique aux élèves de l'Ontario, de manière à les nourrir et à leur donner une attitude positive envers le lait et l'industrie laitière.

L'équipe éducative a travaillé à actualiser les ressources pédagogiques sur l'élevage laitier disponibles pour les éducateurs pour rendre le contenu plus pertinent et combler les lacunes dans les programmes des élèves des cycles moyen et intermédiaire. 18 nouvelles ressources ont été créées pour mobiliser les élèves et les aider à retenir les messages clés de l'agriculture laitière liés au programme d'études de l'Ontario en sciences, en études sociales et en gérance de l'environnement.



## Lait à l'école

Le Programme du lait des écoles élémentaires s'engage à fournir aux élèves des portions de lait pour les aider à soutenir leur santé et leur bien-être.

L'équipe des programmes scolaires de DFO continue de développer des ressources et de soutenir les écoles de l'Ontario dans le cadre des programmes de rabais sur le lait dans les écoles et sur les déjeuners scolaires. Au total, les programmes de déjeuner scolaire et de lait à l'école ont livré plus de trois millions de portions de lait à plus d'un million d'élèves ontariens au cours de l'année scolaire 2023-2024. L'équipe a réussi à réduire considérablement les dépenses d'exploitation et à réinvestir dans la consommation.

**Combinés, les programmes scolaires de déjeuner et de lait ont livré plus de trois millions de portions de lait à plus d'un million d'élèves ontariens au cours de l'année scolaire 2023-2024.**



Alicia Sumar



Muriel Silva



Dawn Stewart

## Club du lait

Un moyen de communication permanent pour combler les habitudes de consommation entre l'école et la maison, le Club du lait continue d'accroître son adhésion et sa participation avec 197 000 événements auxquels prennent part 9 216 membres. Vu sa popularité, le Club du lait a été transféré sur une nouvelle plateforme numérique.



## Renforcement des perceptions de l'industrie

### L'équité envers les agriculteurs

Les initiatives d'équité envers les agriculteurs de DFO continuent de renforcer les perceptions de l'industrie laitière envers la qualité locale et élevée, ainsi que le souci apporté. La campagne a eu deux vagues : Du 8 avril à la fin de mai et du 21 octobre à la fin de novembre, la campagne a utilisé divers contenus pour renforcer le lien émotionnel entre les producteurs laitiers de l'Ontario, le lait et les consommateurs. La campagne a rappelé aux Ontariens de l'amour partagé pour le lait et tout ce que les producteurs de lait mettent en œuvre pour produire du lait de haute qualité pour tout le monde.



**La vague du printemps a généré plus de 118 millions d'expositions, et la campagne d'automne devrait en générer 88 millions.**

La campagne a joint les Ontariens par plusieurs moyens, ancrés par le succès de la publicité télévisée Set the Table. Après avoir visionné la publicité, les consommateurs sont 13 % plus susceptibles de consommer davantage de produits laitiers. De nouvelles vidéos des médias sociaux et de créateurs de contenu ont tiré parti à la fois de récits et de la tendance « me demander n'importe quoi » pour percer. La campagne a également été soutenue par des panneaux d'affichage, des publicités mobiles et des relations publiques, y compris un article dans le magazine en ligne House & Home sur la ferme de la famille Poole à Milverton, en Ontario. La vague du printemps a généré plus de 118 millions d'expositions, et la campagne d'automne est prévue pour générer 88 millions d'expositions.

### Milk and Cookies

DFO a lancé sa 5e édition consécutive de la campagne de Noël Milk and Cookies avec un don de 500 000 \$ à SickKids et à d'autres hôpitaux pour enfants de l'Ontario à Hamilton (McMaster Children's Hospital), London (Children's Hospital) et Ottawa (Children's Hospital of Eastern Ontario). Cette campagne a renforcé les perceptions de l'industrie, établissant le soutien des producteurs laitiers de l'Ontario envers leurs communautés grâce au partenariat de longue date avec SickKids, et a suscité la sensibilisation et la mobilisation des consommateurs.



**La campagne a généré 130 millions d'expositions, avec une augmentation de 47 % des expositions médiatiques obtenues par rapport à l'année précédente.**

La publicité télévisée Home for Christmas, qui a connu beaucoup de succès, a été diffusée une deuxième fois et a été soutenue par des panneaux publicitaires, les médias sociaux, du contenu créé par les créateurs, des relations publiques, la radio et plusieurs segments diffusés à l'émission Breakfast Television. DFO a offert des verres de lait magiques aux enfants qui ont passé les vacances à l'hôpital pour leur permettre de participer au rituel magique de laisser du lait et des biscuits pour le père Noël, même lorsqu'ils sont hospitalisés. Les enfants de la province ont été invités à aider à concevoir les verres de lait en soumettant des dessins qui ont été imprimés sur le côté du verre avec un emporte-pièce au fond. La campagne a généré 130 millions d'expositions, avec une augmentation de 47 % des expositions médiatiques obtenues par rapport à l'année précédente.

### Éducation sur les produits laitiers

L'année scolaire 2023-2024 a été couronnée de succès avec nos 46 éducateurs qui ont visité 1 003 écoles, offrant 8 624 engagements et interagissant avec 213 319 élèves. L'équipe éducative a produit 18 nouvelles ressources pédagogiques sur l'élevage laitier.

En mai, nos éducateurs laitiers virtuels ont présenté à 1 020 élèves dans 68 classes d'éducation spécialisée pour les Olympiques spéciaux de l'Ontario.

### Numéri-LAIT

Les 36 leçons du système de gestion de l'apprentissage (SGA) ont reçu 27 810 événements de la part de 2 458 utilisateurs inscrits depuis le 1er septembre 2023. La version française du SGA a reçu 578 événements de la part de 105 utilisateurs enregistrés depuis le 1er septembre 2023. Ces chiffres indiquent un besoin continu pour l'apprentissage numérique autonome des enseignants de l'Ontario.

### Spectacles – Éducation des consommateurs

Les éducateurs sont fiers de renforcer les perceptions de l'industrie dans leurs collectivités et ont soutenu ensemble les CPL lors de 164 événements spéciaux, foires et festivals partout en Ontario.

L'Exposition nationale canadienne a attiré plus de 1,49 million de personnes en 2024. La laiterie et les animaux vivants étaient un grand attrait pour les visiteurs. Les 48 producteurs bénévoles et les 22 éducateurs laitiers ont interagi avec plus de 700 000 visiteurs au bâtiment de la ferme. Le bâtiment de la ferme est la principale attraction à l'Exposition nationale canadienne (ENC), et cet événement offre une occasion de dialoguer avec des consommateurs qui ont peu ou pas d'exposition à l'agriculture. Les gradins étaient remplis au maximum et ont même débordé lors des démonstrations de traite.

Afin que l'expérience du consommateur soit plus attrayante et pertinente pour le grand public et qu'elle soit attrayante pour tous les âges, l'équipe a élaboré une nouvelle stratégie pour inciter les participants aux événements des générations Alpha, Z et des milléniaux, qui veulent découvrir et apprendre par le biais d'expériences en personne, à communiquer avec Dairy Farmers of Ontario.



La School of Moo (École de Moo) a été lancée à la Foire royale d'hiver de l'agriculture le 1er novembre 2024 et optimise l'expérience du consommateur en tirant parti des actifs et des activations existants, et en plongeant le public dans une expérience de jeux interactifs pertinents, guidés et divertissants.

Apprendre sur les produits laitiers à la School of Moo est un voyage de découverte. Au fur et à mesure que les enfants se déplacent dans l'espace, ils sont armés de « fiches de travail » classiques contenant des questions simples, et ils sont encouragés à trouver les réponses parmi les présentoirs pour obtenir un diplôme et une photo de fin d'études.



### Programme d'innovation pour entreprises en démarrage ou en développement

DFO soutient les entrepreneurs laitiers en offrant du mentorat et des subventions aux transformateurs sur la ferme et aux nouveaux entrants, afin qu'ils puissent innover et stimuler la croissance pour la catégorie. Nous avons 24 transformateurs à la ferme dans l'ensemble de la province et plusieurs autres à l'étape initiale de développement. En 2024, huit subventions ont été

accordées aux participants qui ont investi dans le développement de produits ou qui ont réussi à passer à la production et à la distribution de leurs innovations.

## Communications

*L'équipe des communications supervise une vaste gamme d'activités de communication et apporte un soutien stratégique en matière de communication aux membres des diverses équipes de DFO sur des sujets importants pour les producteurs et les CPL.*

L'équipe est responsable des relations avec les médias, des communications internes et externes, des communications en cas de crise, de la collaboration avec différentes équipes chargées des stratégies et des activités en matière de communication, des relations publiques, de la gestion du contenu du site Web pour l'industrie et les pages du Système de gestion du lait, des publications traditionnelles et numériques, de la gestion des événements d'entreprise, des activités de participation des CPL et du soutien aux communications sur les initiatives de marketing.

Au cours de la dernière année, la division a communiqué sur diverses politiques et programmes, notamment, mais sans s'y limiter, des rapports, des présentations et des séances d'information, le magazine Milk Producer, le rapport annuel et les processus de gestion des enjeux. L'équipe des communications a également continué à officialiser les processus qui permettent une planification et un soutien en communication plus efficaces et qui a offert des conseils stratégiques sur les communications à d'autres services.

Alors que l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) est devenue une préoccupation croissante aux États-Unis, le personnel des communications a mis en place les plans de communication de crise et d'intervention d'urgence de DFO afin de surveiller de près l'évolution de la situation et d'être prêt à réagir si le virus apparaissait dans une exploitation canadienne. Le personnel continue de collaborer avec les intervenants internes et externes à mesure que la situation de l'IAHP évolue.

Le personnel des communications a également maintenu sa participation aux réunions du Groupe de travail sur la gestion des enjeux (GTGE), composé d'employés provinciaux et nationaux chargés des communications et des relations gouvernementales qui se réunissent pour échanger de l'information se rapportant aux médias, aux communications, à la gestion des enjeux et aux affaires parlementaires et réglementaires.

## Événements du DFO et de l'industrie

### Conférence d'orientation du printemps

Du 26 au 28 mars 2024

La Conférence d'orientation du printemps 2024 a eu lieu à la fin du mois de mars. Plus de 130 membres du CPL ont assisté à l'événement de trois jours au Nottawasaga Resort, situé à Alliston, en Ontario. L'ordre du jour comprenait des sujets sur les programmes d'investissement, la politique, la qualité, le marché du carbone, les recherches et mises à jour de l'équipe de DFO.

### Salon des producteurs laitiers canadiens

Les 3 et 4 avril 2024

DFO et le magazine *Milk Producer* ont tenu conjointement un kiosque d'information au Salon des producteurs laitiers canadiens (CDX). DFO était présent avec un nouveau kiosque d'exposition où le personnel distribuait du lait. Le logo de DFO était présenté de manière bien visible sur les cordons et les t-shirts du personnel et des bénévoles.

### Canada's Outdoor Farm Show (salon de l'agriculture en plein air du Canada)

Du 10 au 12 septembre 2024

Les membres du conseil d'administration, les représentants des services sur le terrain et le personnel ont travaillé au kiosque d'information de DFO dans le pavillon des producteurs laitiers TD pendant toute la durée du salon. Une semaine ensoleillée a permis à de nombreux visiteurs de se rendre au kiosque tout au long des trois jours et de déguster une ficelle de fromage tout en discutant avec le personnel du kiosque.



## Partenariats : Farm & Food Care Ontario

DFO est un fier partenaire platine de Farm & Food Care Ontario (FFCO) et est mis en vedette dans divers projets percutants tout au long de 2024. Ces collaborations offrent des possibilités de participation significatives, présentant l'industrie laitière dans l'ensemble de la province.

Le partenariat a débuté en avril avec le premier déjeuner à la ferme en 2024, organisé en collaboration avec le 60e festival annuel du sirop d'érable d'Elmira, qui a attiré plus de 15 000 visiteurs. Présentant une exposition de bovins laitiers, une démonstration de traite en direct et un partenariat spécial avec le CPL de Wellington. Des milliers d'échantillons, y compris du fromage, du lait et des tubes de yogourt, ont été distribués.

### **Les événements de déjeuners à la ferme ont attiré plus de 20 000 invités lors de trois événements.**

Le 22 juin, l'Est de l'Ontario a accueilli le deuxième déjeuner à la ferme, à la ferme Blackrapids près d'Ottawa. La famille Rüter a accueilli plus de 2 300 invités. Les participants ont exploré la grange laitière à la fine pointe de la technologie de la ferme, dotée de systèmes d'alimentation et de traite entièrement automatisés. Le troisième déjeuner à la ferme a eu lieu le 14 septembre chez Hillmanor Holsteins, où la famille Louwagie a accueilli plus de 2 000 visiteurs. De plus, FFCO s'est associée à DFO lors de l'Exposition nationale canadienne pour présenter la visite virtuelle actualisée d'une ferme laitière en réalité virtuelle. Plus de 1 400 invités ont été immergés dans la visite virtuelle.

### Assemblée générale annuelle

Du 16 au 18 janvier 2024, DFO a tenu l'Assemblée générale annuelle 2024 à l'hôtel Fairmont Royal York à Toronto. DFO est impatient de célébrer son 60<sup>e</sup> anniversaire à l'Assemblée générale annuelle 2025.



Laura Bodini | Julie Granger

Sharon Laidlaw | Samia Ali



Sandy Hunt | Raman Battu

Bitia Farhang | Joanne Yeung



Lily Bennett | Pat Logan

Juli Mandelbaum



Chelsea Mehrotra



Shilpa Mukund

Nous dirigeons et maintenons l'excellence dans la production de lait canadien. Pour cette raison, nous cherchons continuellement à améliorer et à renforcer notre propre organisation, de l'entretien de l'infrastructure physique et numérique à l'intégration des changements de politique dans les systèmes existants. Nos équipes, y compris les services du conseil d'administration, les Finances, les Services d'information et les Ressources humaines, s'efforcent chaque jour de créer un environnement propice à notre épanouissement, de prendre les bonnes décisions et de remplir le mandat de DFO. Pour nous, une production laitière bien faite implique le dévouement, la persévérance et l'amélioration de soi, et ce, chaque jour.

## Efficacité organisationnelle



Jay Ahmed



Shreya Mukund

## Services juridiques et conseil d'administration

L'équipe des Services juridiques est responsable des services juridiques, y compris la conformité législative et réglementaire, l'examen et la négociation des contrats, les litiges, le soutien et les conseils juridiques, ainsi que des affaires du conseil d'administration, y compris la gouvernance du conseil, l'examen de l'élaboration des politiques, les mesures de contrôle interne et de reddition de comptes. L'équipe occupe également les postes d'avocat-conseil, de secrétaire général et d'agent de la protection de la vie privée. Les Services juridiques veillent à ce que l'autorité, les décisions et les politiques de DFO soient confirmées devant le Tribunal de l'agriculture, de l'alimentation et des affaires rurales ainsi que le système judiciaire canadien.

### Retraites du conseil d'administration

Murray Sherk, membre du conseil pour la région 8 et président, a pris sa retraite du conseil d'administration de DFO le 18 janvier 2024. Au nom du personnel de DFO et du conseil d'administration, nous remercions M. Sherk pour son service auprès des producteurs laitiers de l'Ontario.

### Résultats des élections de 2023 au conseil d'administration de DFO

Lors de la réunion du conseil d'administration de DFO qui s'est tenue le 26 septembre 2023, conformément au Règlement de l'Ontario 760, comme modifié, pris en application de la Loi sur le lait, L.R.O. 1990, le conseil d'administration a approuvé l'élection par acclamation d'Adam Petherick à titre de membre du conseil d'administration pour la région 4. Il s'agit du deuxième mandat de M. Overdevest au conseil d'administration. Le conseil d'administration a approuvé par acclamation l'élection de Steve Runnalls à titre de membre du conseil d'administration pour la région 12. Il s'agit du quatrième

mandat de M. Overdevest au conseil d'administration.

Lors de la réunion du conseil d'administration de DFO qui s'est tenue le 29 novembre 2023, conformément au Règlement de l'Ontario 760, comme modifié, en vertu de la Loi sur le lait, L.R.O. 1990, le conseil d'administration a approuvé l'élection de Pete Overdevest à titre de membre pour la région 8. Il s'agit du premier mandat de M. Overdevest au conseil d'administration.

Immédiatement après l'ajournement de l'Assemblée générale annuelle (AGA) de DFO, le 18 janvier 2024, le mandat de quatre ans de ces membres du conseil d'administration a débuté.

### Élection de l'exécutif du conseil d'administration

Lors d'une réunion spéciale du conseil d'administration tenue le 18 janvier 2024, à la suite de l'AGA de DFO de 2023, le conseil de DFO a élu son exécutif pour 2024. Mark Hamel, membre du conseil d'administration de la région 11, a été élu président; membre du conseil d'administration pour la région 10, a été élu vice-président; et Don Gordon, membre du conseil d'administration pour la région 5, a été élu 2e vice-président. Arlene Minott a été de nouveau nommée secrétaire du conseil d'administration. Rey Moisan a été nommé de nouveau trésorier du conseil d'administration.

### Réunions du conseil d'administration

Les réunions du conseil d'administration de DFO sont de nouveau tenues entièrement en personne, mais la technologie des réunions virtuelles est toujours utilisée pour accroître l'efficacité des réunions spéciales et de celles des comités du conseil d'administration.

Le conseil d'administration se réunit chaque mois pour sa réunion ordinaire de deux jours, soit 12 réunions régulières par an (24 jours). Le conseil tient également des réunions spéciales pour mener des affaires urgentes ou traiter des enjeux sensibles au temps. En 2023-2024, le Conseil a tenu quatre réunions spéciales.

## Gouvernance du conseil d'administration

Le conseil d'administration a pris les initiatives suivantes en matière de gouvernance et d'éducation pour améliorer sa culture et son efficacité.

<b>Efficacité du conseil d'administration et initiative culturelle du conseil Kim Andres Consulting</b>	Initiative visant à améliorer l'efficacité et la culture du Conseil à l'aide d'outils tels que l'évaluation du Conseil, l'encadrement personnalisé, l'évaluation des réunions, les ateliers éducatifs et la création de stratégies de gouvernance.	Juin 2023 – en cours
<b>Formation sur la gouvernance Jim Brown – Santé organisationnelle</b>	Atelier de deux jours sur la gouvernance : Discuter des principes fondamentaux de gouvernance et faciliter l'application collective des principes et des concepts dans le contexte de MPO.	27 et 28 novembre 2023
<b>Pacte de leadership</b>	Le conseil d'administration a élaboré et approuvé un pacte de leadership que chaque membre du conseil d'administration a signé pour montrer son engagement à respecter les valeurs communes du conseil d'administration.	Février 2024
<b>Atelier sur la réflexion stratégique</b>	Conçu pour enseigner un processus intentionnel et rationnel qui met l'accent sur l'analyse des facteurs et des variables critiques qui influenceront sur le succès à long terme de DFO.	18 avril 2024
<b>Atelier sur la façon d'influencer les impacts</b>	Habilite les membres du conseil d'administration à défendre des stratégies, des politiques ou des valeurs qui correspondent à la mission de l'organisation et aux intérêts des intervenants.	29 octobre 2024

## Finance

*L'équipe des finances de DFO est responsable de la budgétisation et des services financiers et comptables, notamment la facturation des transformateurs et les paiements aux producteurs et transporteurs, la comptabilité du regroupement, le calcul du prix pondéré et l'administration des quotas.*

### Mise à jour du programme de crédit

DFO continue de suivre la stabilité financière de ses clients, par l'intermédiaire d'une tierce partie, afin de protéger les intérêts financiers des producteurs laitiers ontariens. Du point de vue du risque, quatre transformateurs représentent environ 84 % des ventes totales de lait tout en affichant une très solide stabilité financière. Le Fonds de protection des comptes débiteurs s'élevait à 5,5 millions de dollars à la fin d'octobre 2024.

### Services de vérification de l'utilisation du lait

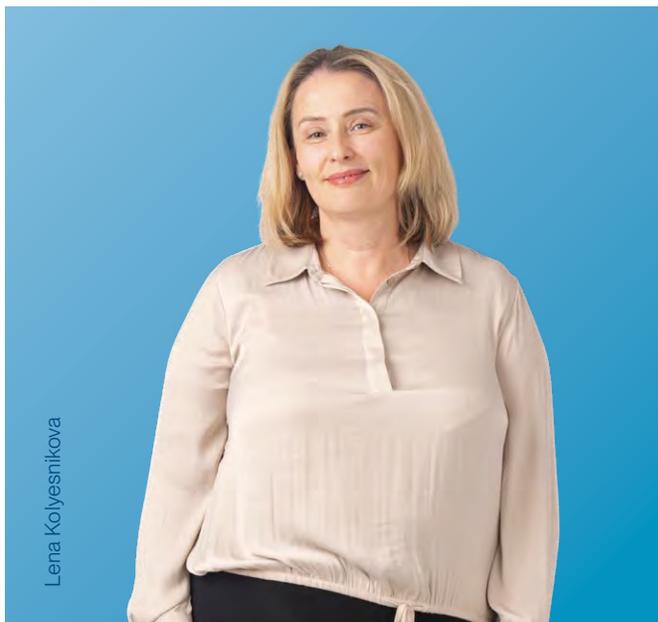
KPMG a continué à fournir des services de vérification de l'utilisation du lait. Il y a actuellement 89 usines fournies par DFO et 10 usines non fournies par DFO incluses dans la portée de la vérification.

### MUV Inc.

Le système MUV est une application Web utilisée par les transformateurs leur permettant de déclarer comment le lait qu'ils reçoivent de leurs offices de commercialisation est utilisé aux fins de facturation et de vérification. Lorsque le système MUV a été concédé sous licence à d'autres provinces, DFO et ODC ont convenu de constituer une société pour exploiter le système en tant qu'entité indépendante. MUV Inc. est désormais géré par un conseil d'administration distinct composé de représentants de l'ODC et du DFO. Des mises à jour du logiciel et des systèmes MUV continuent d'être mises en œuvre pour ajouter des fonctionnalités aux processeurs et refléter les changements de politique.

### Systèmes comptables

DFO continue d'améliorer son système comptable. Dans le cadre de l'amélioration continue de la mentalité, le personnel a poursuivi l'automatisation de divers processus en 2024. Ces automatismes favoriseront l'utilisation de processus électroniques de partage de documents et d'approbation électronique, permettant ainsi de mener plus d'activités à distance sans avoir d'incidence significative sur les opérations quotidiennes. Cela accroîtra la résilience de l'organisation et permettra un accès plus efficace à l'information.



Lena Kolyesnikova



Bhagyesh Patel



Bill Connolly

# Technologie de l'information

*L'équipe de technologie de l'information est responsable des services informatiques, notamment de la programmation et de la maintenance des systèmes informatiques, du centre de données et des réseaux d'infrastructure de DFO, ainsi que du soutien à la clientèle en TI.*

## Développement et maintenance de logiciels

Le développement du système de gestion du lait (MMS) continue de se concentrer sur le développement final et les tests des systèmes de facturation et de paiement, ainsi que sur l'intégration dans notre plateforme de comptabilité.

Les améliorations apportées au MMS sont en cours et sont planifiées et déployées au cours des cycles de maintenance mensuels réguliers. Les améliorations apportées à l'échange de quotas ont été achevées et des améliorations au système de communication d'urgence sont en cours.

En outre, la sélection des fournisseurs a été effectuée pour deux nouveaux projets importants. Le premier projet consiste à construire une nouvelle plateforme logicielle à l'appui des opérations de coordination des évaluations agricoles et de la surveillance de la qualité du lait. Le second projet consiste à mettre en œuvre un nouveau logiciel tiers pour l'allocation et le routage du lait et à les intégrer au MMS.

## Infrastructures

De nouveaux réseaux Internet et site à site ont été installés en 2024, ce qui apporte des améliorations significatives des performances et des économies de coûts à l'infrastructure réseau de DFO.

La mise en œuvre d'un service de courriel en nuage a été terminée au cours de l'année. Le nouveau système de courriel apporte des améliorations importantes à la sécurité, à la fiabilité et aux coûts opérationnels de DFO.

Au cours de l'année, nous avons également apporté des améliorations à la technologie des salles de réunion sur place. Les mises à jour ont amélioré l'expérience globale des réunions et facilité de tenir des réunions en personne et hybrides.

## Sécurité

La sécurité de notre infrastructure informatique continue d'être une priorité et est souvent améliorée. Il est essentiel que nous nous assurions que nos systèmes soient protégés contre les menaces et testés régulièrement, tout en pouvant être récupérés en cas de catastrophe.

Un grand projet mené à bien dans ce domaine cette année a consisté à moderniser notre solution de reprise après sinistre, à accroître la redondance et à réduire le temps de reprise.

Un objectif secondaire, mais continu, était d'accroître la cybersensibilisation des employés. Nous continuons à travailler avec les employés pour améliorer la détection et la sensibilisation aux menaces grâce à diverses initiatives de formation et de partage des connaissances qui réduiront à terme notre exposition à des activités potentiellement malveillantes.



Amarjeet Singh | Haileab Teklemichael



Ameer Mirza

Len Wilson | Vinayak Shanbhag



John Wilkinson

Dianne Champion | Jacob Blesiadecki



Carole Lewis

A portrait of Kiran Pal, a woman with long dark hair, wearing a light purple long-sleeved top, standing with her arms crossed against a blue background.

Kiran Pal

A portrait of Frank Brasil, a man with grey hair and a beard, wearing a brown corduroy jacket over a dark shirt, standing against a blue background.

Frank Brasil

A portrait of Varsha Williams, a woman with dark curly hair, wearing a white and black striped button-down shirt, standing with her arms crossed against a blue background.

Varsha Williams

## Ressources humaines

L'équipe de DFO est composée de personnes qui travaillent dur et qui s'engagent à aider les producteurs et les transformateurs à fournir des produits laitiers au consommateur. Dans chaque rôle, la passion pour l'industrie laitière et la croyance en son importance sont les éléments clés qui nous relient et nous motivent tous. Quelle que soit l'ampleur de l'impact direct d'une tâche spécifique sur la réalisation de la stratégie d'entreprise de DFO, les contributions individuelles de chaque personne sont nécessaires et valorisées. L'objectif et la priorité de l'équipe des ressources humaines sont de continuer à bâtir notre culture et notre environnement afin d'attirer et de retenir efficacement les meilleurs talents. Nous travaillons à créer un engagement parmi les employés existants qui s'efforcent d'améliorer continuellement le travail effectué et la qualité des services fournis aux clients internes et externes.

### ***Notre toute première enquête sur l'engagement des employés a été lancée cette année.***

Grâce à notre toute première enquête sur l'engagement des employés lancée cette année, nous avons donné l'occasion aux employés d'offrir leurs commentaires et leurs suggestions sur tous les aspects de l'organisation. Nous avons été très heureux que la plupart des employés aient participé et aient souhaité avoir la possibilité d'être entendus. Plusieurs séances différentes ont été programmées tout au long de l'année pour partager les résultats, discuter et apporter des réponses ou des explications. L'engagement de continuer à communiquer et à s'efforcer d'améliorer notre culture et notre environnement est permanent. À mesure que l'on examine les recommandations et les suggestions, on accorde beaucoup d'importance aux changements qui favorisent la croissance et le développement aujourd'hui et dans l'avenir (professionnels, personnels et industriels).

La fonction des RH n'a peut-être pas la possibilité d'augmenter la consommation de lait, mais nous travaillons et contribuons à la création d'un environnement qui encourage les employés à se soucier et à faire de leur mieux pour l'élevage laitier en Ontario, partout au Canada et pour les générations futures.



Rapports  
financiers

# Rapport du vérificateur indépendant

## Aux membres de Dairy Farmers of Ontario

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Dairy Farmers of Ontario (l'entité), qui comprennent ce qui suit :

- l'état de la situation financière au 31 octobre 2024
- l'état des opérations et des variations du solde des fonds — fonds non restreints, marketing et développement des affaires, recherche, protection financière des comptes clients et fonds d'échange de quotas pour l'exercice clos à cette date
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date
- et les notes afférentes aux états financiers comprenant un résumé des principales conventions comptables

(ci-après dénommés, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 octobre 2024, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, le tout conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Base de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada. Les responsabilités nous incombant en vertu de ces normes sont décrites plus amplement dans la section « Responsabilités des auditeurs concernant l'audit des états financiers » de notre rapport des auditeurs.

Conformément aux exigences éthiques se rapportant à notre audit des états financiers au Canada, nous sommes indépendants de l'entité, et nous nous sommes acquittés de nos autres responsabilités éthiques au titre de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Autres renseignements

La direction est responsable des autres renseignements. Les autres renseignements comprennent :

- les renseignements, autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ceux-ci, qui sont inclus dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers ne porte pas sur les autres renseignements, et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune conclusion assortie d'une assurance sur ceux-ci, et ce, sous quelque forme que ce soit.

En lien avec notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres renseignements susmentionnés et, ce faisant, à déterminer si ceux-ci sont substantiellement incompatibles avec les états financiers ou les connaissances que nous avons acquises à l'occasion de l'audit, et à demeurer à l'affût d'indications voulant que ces autres renseignements soient substantiellement inexacts.

Nous avons obtenu les renseignements, autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ceux-ci, en date du présent rapport des auditeurs. Dans l'éventualité où, selon le travail que nous avons accompli relativement à ces autres renseignements, nous venons à la conclusion qu'il y a une inexactitude importante concernant ces renseignements, nous sommes tenus de déclarer ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à déclarer à cet égard.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance concernant les états financiers

La préparation et la présentation fidèle des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, incombent à la direction, qui assure également le contrôle interne jugé nécessaire pour la préparation d'états financiers ne comportant aucune inexactitude importante, que celle-ci résulte d'une fraude ou d'une erreur.

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction est responsable d'évaluer la capacité de l'entité de poursuivre ses activités, en divulguant comme il convient les questions relatives à la poursuite de ses activités et en employant une méthode de comptabilité fondée sur l'approche de continuité, à moins que la direction ait l'intention, ou n'ait pas d'autre solution réaliste, que de liquider l'entité ou de cesser ses activités.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de superviser les processus d'élaboration de l'information financière de l'entité.

## Responsabilités des auditeurs concernant l'audit des états financiers

Nous avons comme objectifs d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, dans leur ensemble, ne comportent pas d'inexactitudes importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de produire un rapport des auditeurs qui comprend notre opinion.

Une « assurance raisonnable » est un niveau élevé d'assurance, sans toutefois être une garantie qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada détectera en tout temps l'existence d'une inexactitude importante.

Les inexactitudes peuvent provenir de fraudes ou d'erreurs et celles-ci sont considérées comme étant importantes si, que ce soit de manière individuelle ou agrégée, elles peuvent raisonnablement exercer une influence sur les décisions économiques prises par les utilisateurs sur la base des états financiers.

Dans le cadre d'un audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'un esprit critique tout au long de l'audit.

Également, nous :

- Recensons et évaluons les risques d'inexactitudes importantes dans les états financiers, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit répondant à ces risques, et obtenons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de ne pas détecter une inexactitude importante provenant d'une fraude est plus élevé que d'une inexactitude résultant d'une erreur, considérant que la fraude peut impliquer la collusion, le faux, des omissions intentionnelles, de fausses représentations ou le contournement des contrôles internes.

- Obtenons une compréhension des contrôles internes pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
- Apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction de même que des informations fournies par la direction.

- Tirons une conclusion sur le caractère approprié de l'utilisation par la direction de la méthode de comptabilité fondée sur l'approche de continuité et, selon les éléments probants obtenus, déterminons s'il existe une incertitude importante concernant les événements ou les conditions pouvant jeter un doute important sur la capacité de l'entité de poursuivre ses activités. Si nous concluons qu'il existe une incertitude importante, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport des auditeurs sur les informations fournies s'y rattachant ou, si de telles informations sont inadéquates, nous devons modifier notre opinion. Nos conclusions sont basées sur les éléments probants obtenus à la date du rapport des auditeurs. Toutefois, des conditions ou des événements ultérieurs peuvent faire que l'entité cesse la poursuite de ses activités.
- Évaluons la présentation, la structure et le contenu, de manière globale, des états financiers, y compris les informations fournies, et déterminons si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière qui présente une image fidèle.
- Communiquons avec les responsables de la gouvernance concernant notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et des constatations importantes découlant de ces travaux, y compris toutes lacunes importantes dans les contrôles internes que nous relevons lors de notre audit.

*KPMG LLP*

Comptables professionnels agréés,  
Experts-comptables autorisés  
Vaughan, Canada

18 décembre 2024

# État de la situation financière

31 octobre 2024, avec des données comparatives pour 2023

	2024	2023
Actif à court terme		
Encaisse et équivalents de trésorerie	62 026 639 \$	65 054 556 \$
Débiteurs (notes 2 et 19)	270 239 694	255 993 700
Frais payés d'avance	1 012 607	855 241
	333 278 940	321 903 497
Placements (note 4)	41 484	41 484
Immobilisations (note 5)	2 587 419	2 638 404
Immobilisations incorporelles (note 6)	2 145 289	2 803 484
	<b>338 053 132 \$</b>	<b>327 386 869 \$</b>

## Passif et soldes de fonds

Passif à court terme

Comptes créditeurs et charges à payer (notes 3, 7 et 8)	296 987 460 \$	281 912 441 \$
Apports reportés (note 9)	423 189	550 146
Soldes de fonds		
Non affectés	20 622 665	20 363 081
Protection financière des créances	10 800 604	15 765 867
Recherche	2 782 766	2 590 501
Protection financière des créances	5 483 753	5 252 138
Échange des quotas	952 695	952,695
	40 642 483	44 924 282
Engagements (note 18)		
Dépenses imprévues (note 21)		
	<b>338 053 132 \$</b>	<b>327 386 869 \$</b>

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration,



Président



Président du comité de vérification, 1<sup>er</sup> vice-président

# État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds sans restriction

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2024, avec des données comparatives pour 2023

	2024	2023
<b>Recettes</b>		
Droits d'acquisition de permis (note 11)	21 247 328 \$	21 492 228 \$
Revenu de placements (note 4)	2 237 569	1 996 819
Qualité du lait cru et programmes ProAction (note 13)	962 932	1 107 318
Frais administratifs d'échange de quotas	63 754	79 407
Gain sur la vente d'immobilisations	-	42 500
Autres recettes	430 893	2 707 392
	<b>24 942 476</b>	<b>27 425 664</b>
<b>Dépenses</b>		
Administratives et de développement de politiques (note 12)	15 729 842	15 540 940
Qualité du lait cru et programmes ProAction (note 13)	2 787 850	2 827 740
Analyses de qualité du lait, laboratoire central (note 13)	2 201 821	1 112 767
Versements aux organismes affiliés (note 15)	1 149 999	1 144 001
Comités des producteurs laitiers	1 000 705	827 542
Assemblée générale annuelle	540 749	331 973
Audit de l'utilisation des transformateurs	292 626	222 625
Perte sur l'aliénation d'immobilisations	24 819	-
Dépréciation	954 481	993 823
	<b>24 682 892</b>	<b>23 001 411</b>
Excédent de recettes sur les dépenses	259 584	4 424 253
Fonds non affectés, début d'exercice	20 363 081	15 938 828
Fonds non affectés, fin d'exercice	<b>20 622 665 \$</b>	<b>20 363 081 \$</b>

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

# État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds — marketing et développement commercial

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2024, avec des données comparatives pour 2023

	2024	2023
<b>Recettes</b>		
Frais de développement de marché perçus (note 16)	44 051 578 \$	44 559 489 \$
Revenu de placements (note 4)	737 873	1 211 826
Magazine Milk Producer	451 828	327 610
	45 241 279	46 098 925
<b>Dépenses du programme</b>		
Publicité de marque et médias	22 198 513	22 826 696
Marketing auprès des consommateurs	9 764 478	11 096 424
Communauté	3 327 345	3 195 030
Développement commercial	1 164 008	2 453 917
Projets nationaux (note 15)	8 950 952	8 474 211
	45 405 296	48 046 278
<b>Coûts de soutien (note 14)</b>		
Dépréciation	155 937	468 837
	50 206 542	53 568 570
Excédent des dépenses sur les recettes	(4 965 263)	(7 469 645)
<b>Solde de fonds, début d'exercice</b>		
	15 765 867	23 235 512
<b>Solde de fonds, fin d'exercice</b>	<b>10 800 604 \$</b>	<b>15 765 867 \$</b>

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

# État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds — recherche

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2024, avec des données comparatives pour 2023

	2024	2023
<b>Recettes</b>		
Frais de recherche (note 17)	1 573 240 \$	1 591 321 \$
Aménagement du terrain de Toronto Stock Yards (note 17)	186 961	177 381
Revenu de placements (note 4)	148 578	144 282
	<b>1 908 779</b>	<b>1 912 984</b>
<b>Débours</b>		
Projets de recherche (note 15)	647 528	783 445
Chaire de recherche sur la santé des vaches laitières	205 000	200 000
Chaire de recherche en sciences laitières	200 000	200 000
Aménagement du terrain de Toronto Stock Yards (note 17)	174 950	176 000
Projet de comptabilité des exploitations laitières de l'Ontario	165 545	138 838
Bourses et subventions	139 930	224 019
Répartition des frais d'administration (note 14)	183 561	72 069
	<b>1 716 514</b>	<b>1 794 371</b>
Excédent de recettes sur débours	192 265	118 613
Solde de fonds, début d'exercice	2 590 501	2 471 888
Solde de fonds, fin d'exercice	<b>2 782 766 \$</b>	<b>2 590 501 \$</b>

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

# État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds — protection financière des créances

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2024, avec des données comparatives pour 2023

	2024	2023
<b>Recettes</b>		
Revenu de placements (note 4)	291 654 \$	266 121 \$
<b>Débours</b>		
Administrateur externe	60 039	63 527
	60 039	63 527
Excédent de recettes sur débours	231 615	202 594
Solde de fonds, début d'exercice	5 252 138	5 049 544
Solde de fonds, fin d'exercice	5 483 753 \$	5 252 138 \$

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

# État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds — échange de quotas

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2024, avec des données comparatives pour 2023

	2024	2023
Ventes	92 798 640 \$	116 248 800 \$
Coût des ventes		
AJOUTER :		
Stock (déficit), début de l'année	(269 040)	(281 520)
Achats	92 318 160	116 261 280
SOUSTRAIRE :		
Inventaire (déficit), fin de l'année (note 3)	(749 520)	(269 040)
	92 798 640	116 248 800
Excédent des ventes sur le coût des ventes	-	-
Solde de fonds, début d'exercice	952 695	952 695
Solde de fonds, fin d'exercice	952 695 \$	952 695 \$

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

# État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2024, avec des données comparatives pour 2023

	2024	2023
<b>Flux de trésorerie générés (utilisés) par les activités d'exploitation</b>		
Excédent des recettes sur les dépenses (dépenses sur recettes)		
Fonds d'échange de quotas	259 584 \$	4 424 253 \$
Fonds de marketing et de développement commercial	(4 965 263)	(7 469 645)
Fonds de recherche	192 265	118 613
Fonds de protection financière des créances	231 615	202 594
Éléments sans incidence sur l'encaisse		
Dépréciation	1 110 418	1 462 660
Gain/perte sur l'aliénation d'immobilisations	24 819	(42 500)
Amortissement des apports reportés	(126 957)	(126 957)
Variation du fonds de roulement hors caisse		
Comptes débiteurs :	(14 245 994)	(3 123 863)
Stocks du quota	(480 480)	12 480
Frais payés d'avance	(157 366)	1 590 128
Comptes créditeurs et charges à payer	15 581 005	8 014 765
	<b>(2 576 354)</b>	<b>5 062 528</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Évolution des investissements	-	3 000 000
Acquisition d'immobilisations	(451 563)	(743 259)
Produits de cession d'immobilisations	-	42 500
	<b>(451 563)</b>	<b>2 299 241</b>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(3 027 917)	7 361 769
Espèces et équivalents de trésorerie, début de l'année	65 054 556	57 692 787
Espèces et équivalents de trésorerie, fin de l'année	<b>\$ 62 026 639</b>	<b>\$ 65 054 556</b>

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

# Notes complémentaires aux états financiers

## Exercice terminé le 31 octobre 2024

Dairy Farmers of Ontario (DFO) est un office de commercialisation constitué en tant qu'organisme sans but lucratif en vertu de la Loi sur le lait. Fondé en 1965 sous le nom de Commission ontarienne de commercialisation du lait, il a été reconstitué sous le nom de Dairy Farmers of Ontario en 1995 à la suite de la fusion de la Commission ontarienne de commercialisation du lait et de la Commission ontarienne de commercialisation de la crème. DFO est exonéré de l'impôt sur le revenu en vertu de l'article 149.1 (l) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

### 1. Principales conventions comptables :

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, énoncées à la partie III du Manuel de Comptables professionnels agréés du Canada.

#### (a) Comptabilité par fonds :

Le fonds non affecté comprend les produits et les charges qui représentent le contrôle et la gestion par DFO de la distribution du lait, de l'élaboration de la politique économique, de l'aide aux producteurs et des frais administratifs liés à ces activités.

Le fonds de marketing et de développement commercial présente les frais de promotion perçus auprès des producteurs et les décaissements au titre des programmes de marketing et de développement commercial, ainsi que tous les coûts nécessaires au soutien de ces programmes.

Le fonds de recherche indique les frais de recherche perçus auprès des producteurs et les décaissements au titre de programmes de recherche et d'enseignement.

Le fonds de protection financière des créances indique les fonds disponibles pour indemniser les producteurs de produits laitiers de l'Ontario pour toute insuffisance de paiements relatifs au lait vendu par DFO. Le fonds de protection financière des créances comprend le revenu de placements tiré des ressources du fonds et les dépenses liées à l'administration du fonds.

Le fonds d'échange de quotas indique la valeur en dollars des opérations d'échange de quotas effectuées par DFO.

#### (b) Comptabilisation des produits :

DFO utilise la méthode de comptabilité par fonds affectés pour les produits.

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds non affecté dans l'exercice, reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée. Les apports désignés liés aux activités d'exploitation sont comptabilisés à titre de produits pour l'exercice pendant lequel les charges afférentes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds affecté approprié.

Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis dans les produits selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux correspondant au taux d'amortissement des immobilisations connexes.

Le revenu de placements, qui est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice, comprend les intérêts, le gain net (perte nette) à la vente de placements et la variation des profits non réalisés (pertes latentes).

#### (c) Encaisse et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent principalement de fonds en caisse et de soldes de trésorerie auprès de banques et d'autres institutions. Un investissement est considéré comme de la trésorerie et des équivalents de trésorerie lorsqu'il a une échéance de 3 mois ou moins à compter de la date d'échéance.

#### (d) Placements dans des coentreprises :

DFO comptabilise sa participation dans Milk Utilization Verification (MUV) Inc., une organisation sans but lucratif sous contrôle conjoint, en utilisant la méthode de la mise en équivalence. Les placements sont comptabilisés au coût et ajustés pour tenir compte des apports ou des retraits et de leur part de l'excédent des revenus sur les dépenses.

#### (e) Instruments financiers :

Les instruments financiers sont inscrits à la juste valeur au moment de leur comptabilisation initiale. Tous les instruments financiers sont ensuite évalués au coût ou au coût amorti, et la direction n'a choisi de comptabiliser aucun de ces instruments financiers à la juste valeur.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation annuel à la fin de l'exercice s'il existe des indices de perte de valeur. S'il existe une indication d'une possible perte de valeur, DFO détermine si elle a entraîné un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs liés à l'actif financier. En cas de changement défavorable important des flux de trésorerie prévus, la valeur comptable de l'actif financier est réduite au maximum de la valeur actuelle des flux de trésorerie prévus, soit le montant qui pourrait être réalisé à la vente de l'actif financier ou le montant que DFO s'attend à réaliser en exerçant son droit à toute garantie. Si la situation est inversée au cours d'une période future, une perte de valeur sera reprise dans la mesure de l'amélioration, sans dépasser la valeur comptable initiale.

Les investissements doivent être conformes aux exigences prévues dans le règlement sur les placements de la Loi sur le lait.

Le revenu de placements généré est affecté aux fonds en fonction des soldes de fonds et constaté à titre de produit dans chaque fonds.

**(f) Immobilisations :**

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût historique. Les frais de réparation et d'entretien sont imputés aux charges.

Les améliorations qui prolongent la durée de vie estimée d'un bien sont capitalisées. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de DFO à fournir des services, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimée, comme suit :

Immeubles et améliorations immobilières	5 à 20 ans
Mobilier, installation et équipement de bureau	5 à 10 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Véhicules	3 à 12 ans

Les immobilisations en cours de construction sont amorties une fois que les travaux sont achevés et les immobilisations sont prêtes à l'utilisation.

Les immobilisations incorporelles achetées à l'appui des activités du fonds de commercialisation sont regroupées séparément et amorties dans le Fonds de commercialisation et de développement des entreprises.

**(g) Immobilisations incorporelles :**

Les immobilisations incorporelles sont constituées d'actifs dont la durée de vie est déterminée. Les actifs incorporels sont soumis à amortissement et sont soumis à un test de dépréciation chaque fois que des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable de l'actif pourrait ne pas être recouvrable.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimée, comme suit :

Logiciels informatiques et sites Web	3 à 7 ans
--------------------------------------	-----------

Les immobilisations incorporelles en cours de construction sont amorties une fois que les travaux sont achevés et les immobilisations sont prêtes à l'utilisation.

Les immobilisations incorporelles achetées à l'appui des activités du fonds de commercialisation sont regroupées séparément et amorties dans le Fonds de commercialisation et de développement des entreprises.

**(h) Affectation des coûts indirects :**

DFO utilise la comptabilité des fonds et attribue certaines de ses dépenses générales de soutien du Fonds sans restriction au Fonds de commercialisation et de développement des entreprises et au Fonds de recherche en déterminant la base appropriée pour l'affectation de chaque dépense. Les salaires et les frais généraux d'administration sont répartis en fonction de l'utilisation et les frais d'occupation sont répartis en fonction de la superficie utilisée.

**(i) Utilisation d'estimations :**

La préparation d'états financiers exige que la direction établisse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés des actifs et des passifs, sur la communication des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, et sur les montants déclarés des produits, des charges et de l'évolution des soldes de fonds pour l'exercice en question. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

## 2. Comptes débiteurs :

Les comptes débiteurs se composent principalement de sommes à recevoir des transformateurs pour la valeur des expéditions de lait d'octobre de DFO. Ces montants sont à recevoir les premier et quinzième jours de chaque mois suivant le mois de l'expédition.

## 3. Stocks du quota :

Les stocks du quota représentent le quota restant dans les réserves de DFO à la suite de l'équilibrage des activités d'échange de quotas évaluées au prix d'équilibre des échanges d'octobre. Les déficits de stock sont regroupés dans les comptes fournisseurs et les charges à payer.

## 4. Placements

### (a) Les investissements comprennent ::

	2024	2023
Parts de la coopérative de producteurs	131 \$	131 \$
Placements dans des coentreprises :	41 353	41 353
	41 484 \$	41 484 \$

### (b) Revenu de placements :

Le revenu de placement dans l'état des résultats — Sans restriction comprend :

	2024	2023
Revenu de placements	3 415 674 \$	3 619 048 \$
Affectation au fonds de marketing et de développement commercial	(737 873)	(1 211 826)
Affectation au fonds de protection financière des créances	(291 654)	(266 121)
Affectation au fonds de recherche	(148 578)	(144 282)
	2 237 569 \$	1 996 819 \$

### (c) Gestion du risque :

La gestion des risques implique la compréhension et la gestion des risques dans tous les domaines de l'entreprise et de son environnement opérationnel. Les placements sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt et au risque de marché. DFO s'est doté de politiques et de procédures officielles qui établissent la composition de l'actif cible. Les politiques de DFO limitent les placements aux obligations garanties par le gouvernement du Canada et à d'autres placements prévus dans le règlement sur les placements de la Loi sur le lait. L'exposition au risque n'a pas changé depuis 2023.

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que les variations des taux d'intérêt aient une incidence sur la valeur des titres à revenu fixe détenus par DFO.

Le risque de marché découle de la négociation de titres à revenu fixe. Les fluctuations du marché exposent DFO à un risque de perte. DFO atténue ce risque au moyen de contrôles visant à surveiller et à limiter les niveaux de concentration.

Le risque de crédit désigne le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles. Ce risque est atténué par le Fonds de protection des comptes clients et une politique de programme de crédit qui comprend des processus en place pour surveiller la santé des clients et, au besoin, exiger une sécurité supplémentaire.

## 5. Immobilisations :

			2024	2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrain	506 203 \$	- \$	506 203 \$	506 203 \$
Immeubles et améliorations immobilières	3 508 046	2 812 370	695 676	773 133
Mobilier, installation et équipement de bureau	750 664	442 961	307 703	331 550
Matériel informatique	1 759 766	1 496 271	263 495	354 805
Véhicules	1 640 454	826 112	814 342	672 713
	8 165 133 \$	5 577 714 \$	2 587 419 \$	2 638 404 \$

Les immobilisations sont détenues dans le Fonds sans restriction, sauf dans les cas suivants, qui sont détenues dans le Fonds de commercialisation et de développement des entreprises : Mobilier et accessoires de bureau de 34 521 \$ (2023 - 40 874 \$), Matériel informatique de 64 165 \$ (2023 - 85 247 \$) et améliorations de bâtiment de 91 599 \$ (2023 - 105 \$) 156).

## 6. Immobilisations incorporelles :

			2024	2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Logiciel informatique	4 892 640 \$	2 747 351 \$	2 145 289 \$	2 692 337 \$
Sites Web	1 268 078	1 268 078	-	111 147
	6 160 718 \$	4 015 429 \$	2 145 289 \$	2 803 484 \$

Les immobilisations incorporelles sont détenues dans le Fonds sans restriction, sauf dans les cas suivants, qui sont détenues dans le Fonds de commercialisation et de développement des entreprises : Sites Web de nil (2023 - 111 147 \$).

Les logiciels informatiques comprennent des biens en construction totalisant 759 161 \$ (2023 - 723 286 \$) relatifs à des composants du nouveau logiciel d'entreprise.

## 7. Comptes créditeurs et charges à payer :

Les comptes créditeurs et les charges à payer comprennent les sommes à payer aux producteurs et aux transporteurs pour la valeur des expéditions de lait d'octobre à DFO. Les paiements aux producteurs sont effectués les premier et quinzième jours de chaque mois suivant le mois de l'expédition.

## 8. Lait et activités du pool relatives au transport :

Les comptes créditeurs et les charges à payer comprennent le montant net recouvrable auprès des producteurs pour les activités du pool.

	2024	2023
<b>Valeur du lait</b>		
Ventes	3 025 200 461 \$	2 952 611 702 \$
Achats	3 025 217 927	2 952 578 918
	(17 466)	32 784
Recouvrable auprès des producteurs, début d'exercice	(25 738)	(58 522)
Recouvrable auprès des producteurs, fin d'exercice	(43 204)	(25 738)
<b>Transport</b>		
Recouvrable auprès des producteurs	113 236 846	108 194 236
Dépenses	113 228 468	108 239 900
	8 378	(45 664)
Recouvrable auprès des producteurs, début d'exercice	(49 572)	(3 908)
Recouvrable auprès des producteurs, fin d'exercice	(41 194)	(49 572)
Total recouvrable auprès des producteurs, fin d'exercice	\$ (84 398)	\$ (75 310)

## 9. Apports reportés :

	2024	2023
Solde, début d'exercice	550 146 \$	677 103 \$
Amortissement des apports reportés	126 957	126 957
	423 189 \$	550 146 \$

Ces apports correspondent aux fonds reçus dans le cadre de l'entente de contribution à l'Initiative d'infrastructure pour la traçabilité (IIT). L'entente accordait à DFO 1 422 501 \$, dont 1 237 500 \$ des apports liés au capital. Ces montants sont comptabilisés comme des apports en capital reportés et sont amortis et comptabilisés dans les résultats sur une période de cinq à sept ans afin de correspondre à la durée de vie utile des appareils de poche utilisés par les transporteurs et au nouveau logiciel de gestion. La composante liée au nouveau logiciel d'entreprise a été mise en service avec le lancement du site Web des intervenants en février 2021. L'amortissement comptabilisé de l'exercice en cours pour cette composante était de 126 957 \$ (126 957 \$ en 2023). La composante liée aux appareils de poche utilisés par les transporteurs a été mise en service en 2014 et a été entièrement amortie en 2019.

## 10. Gestion du capital :

DFO définit son capital comme étant les montants inclus dans les soldes de ses fonds. Lors de la gestion de son capital, l'objectif de DFO est de préserver sa capacité de poursuivre ses activités afin de pouvoir continuer à fournir le niveau approprié d'avantages et de services aux producteurs.

Une partie du capital de DFO est affectée, en ce sens que DFO est tenu de respecter certaines exigences pour pouvoir utiliser ses fonds affectés à l'externe, décrits à la note 1. DFO s'est conformé à ces restrictions tout au long de l'exercice. DFO fixe le montant des fonds affectés à l'interne en fonction du risque, gère la structure de l'actif net et y apporte des ajustements selon l'évolution de la conjoncture et les caractéristiques de risque des actifs sous-jacents.

## 11. Droits d'acquisition de permis :

Les droits de permis à des fins administratives sont restés inchangés à 0,675 \$ par hectolitre.

## 12. Dépenses administratives et de développement des politiques :

Les dépenses administratives et de développement des politiques sont réparties comme suit :

	2024	2023
Salaires et avantages sociaux du personnel (i)	10 415 345 \$	10 289 905 \$
Aide fournie par les entrepreneurs et aide au personnel (ii)	723 991	605 900
Indemnités journalières, indemnités et frais de déplacement, et frais d'élection des membres du conseil d'administration (iii)	1 199 086	1 173 945
Honoraires	315 106	641 664
Bureau (iv)	494 882	524 736
Coût de recrutement, frais de déplacement du personnel et de réunion	689 953	606 135
Location et entretien de l'équipement	466 761	428 362
Assurance	513 810	434 291
Entretien des bureaux, services publics, taxes et loyer	264 435	261 328
Programmes et activités de communication (v)	444 480	413 855
Exploitation des camions d'étalonnage	201 993	160 819
	15 729 842 \$	15 540 940 \$

- (i) DFO a un régime de retraite à cotisations déterminées. Les actifs du régime sont détenus séparément de ceux de DFO dans un fonds géré de manière indépendante. La charge de retraite est égale à la cotisation versée par DFO. Les cotisations versées et imputées par DFO au cours de l'exercice s'élèvent à 612 550 \$ (565 133 \$ en 2023).
- (ii) L'aide fournie par les entrepreneurs et l'aide au personnel comprennent des coûts de conseil, le soutien administratif, les coûts de traduction et les coûts de formation.
- (iii) Les indemnités journalières, indemnités et frais de déplacement des membres du conseil d'administration incluent des honoraires annuels de 72 286 \$ (69 505 \$ en 2023) pour le président, de 36 865 \$ (35 447 \$ en 2023) pour le vice-président, de 24 577 \$ (23 632 \$ en 2023) pour le deuxième vice-président et de 15 006 \$ (14 429 \$ en 2023) pour d'autres membres du conseil. Le taux journalier pour les membres du conseil était de 345 \$ (330 \$ en 2023) et le taux de demi-journée de 165 \$ (160 \$ en 2022). Les frais de déplacement des membres du conseil comprennent une indemnité de 1 680 \$ (1 680 \$ en 2022).
- (iv) Les frais de bureau incluent les montants relatifs à la papeterie, aux fournitures, aux abonnements, aux frais d'affranchissement, de messagerie et autres frais similaires. Cela comprend le matériel et les coûts de distribution du matériel envoyé aux producteurs à partir des différentes fonctions incluses dans le fonds non affecté.
- (v) Les programmes et activités de communication comprennent les coûts de communication avec les producteurs et les gouvernements, les brochures d'information, et le rapport annuel.

### 13. Activités de l'autorité déléguée

DFO, en vertu d'une entente avec le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Agroentreprise de l'Ontario (MAAARO), est responsable de l'administration des activités provinciales du Règlement 761 concernant les exploitations agricoles, les tests de qualité du lait cru (QLC), les inspections des camions-citernes, les applications de sanctions, ainsi que la certification, de la recertification et de la surveillance des préposés au classement du lait en citerne (PCLC).

Le montant total en dollars reçu des pénalités de qualité du lait en vertu de l'article 55 du Règlement 761 est de 780 638 \$ (2023 - 800 397 \$). Le montant total en dollars reçu des autres frais, droits, pénalités ou coûts établis en vertu de l'article 19.1 de la Loi sur le lait est de 58 500 \$ (2023 - 101 500 \$).

Les coûts totaux des tests de chargements de lait pour les inhibiteurs s'élèvent à 2 133 784 \$ (2023 - 2 135 177 \$). Les pertes totales attribuables aux chargements de lait rejetées pour des raisons liées à la non-conformité en vertu de la Loi sur le lait s'élèvent à 843 295 \$ (2023 - 709 789 \$). En plus des éléments mentionnés précédemment, les dépenses directes engagées par l'autorité déléguée pour administrer et faire respecter la loi désignée et exercer tout règlement comprennent également la part des coûts du DFO pour l'acquisition, la gestion et les tests d'échantillons, soit 1 993 700 \$ (2023 - 912 322 \$).

### 14. Affectation des coûts indirects :

Les coûts indirects des services et des salaires en appui aux activités du fonds de marketing et de développement commercial ont été affectés du fonds non affecté comme suit :

	2024	2023
Salaires et avantages sociaux du personnel	510 000 \$	650 004 \$
Entretien des bureaux, services publics, taxes et loyer	88 145	85 942
Frais de bureau	110 213	67 035
	<b>708 358 \$</b>	<b>802 981 \$</b>

Pour l'exercice en cours, des coûts indirects ont également été affectés à partir du fonds non affecté pour les services et les salaires afin de soutenir les activités du fonds de recherche pour un montant de 183 561 \$ (72 069 \$ en 2023).

## 15. Versements aux organismes affiliés :

Les versements aux organismes affiliés comprennent les versements aux Producteurs laitiers du Canada (PLC). L'organisme PLC est une association nationale qui défend les intérêts de l'industrie laitière canadienne. DFO est représenté sur son conseil d'administration et soutien ses activités. Pour l'exercice en cours, les contributions de DFO ont été comptabilisées comme suit : 1 149 999 \$ (1 144 001 \$ en 2023) dans les activités du fonds non affecté, 270 000 \$ (270 000 \$ en 2023) dans les activités du fonds de recherche, et 8 950 952 \$ (8 474 211 \$ en 2023) dans les activités du fonds de marketing et de développement commercial.

## 16. Marketing et développement commercial :

Les frais liés au développement du marché et aux activités promotionnelles sont restés à 1,40 \$ par hectolitre.

## 17. Fonds de recherche :

- (a) Les frais de recherche sont restés inchangés à 0,05 \$ par hectolitre pour le lait commercialisé par DFO.
- (b) Le solde du fonds de recherche à la fin de l'exercice comprend une affectation non dépensée de 108 991 \$ (96 980 \$ en 2023) provenant du fonds d'aménagement du terrain de Toronto Stock Yards. L'affectation de ces fonds est restreinte à des fins de recherche et d'éducation.

## 18. Engagements :

Au cours de l'exercice, DFO a conclu des contrats de longue durée à l'appui des activités de son fonds de marketing et de développement commercial et de son fonds de recherche. Ces contrats se sont traduits par des engagements sur les prochaines années comme suit :

	2025	2026	2027	2028	2029
Contrats de marketing	12 760 690 \$	13 759 989 \$	10 549 622 \$	- \$	- \$
Engagements de recherche	618 775 \$	278 854 \$	170 000 \$	80 000 \$	- \$
	13 379 465 \$	14 038 843 \$	10 719 622 \$	80 000 \$	- \$

## 19. Opérations entre apparentés :

DFO a investi dans Milk Utilization Verification (MUV) Inc., une organisation sans but lucratif contrôlée conjointement. DFO et Conseil de l'industrie laitière de l'Ontario ont conjointement apporté leur part au système MUV, une application Web utilisée par les transformateurs leur permettant de déclarer comment le lait qu'ils reçoivent de leurs offices de commercialisation est utilisé aux fins de facturation et de vérification. La contribution initiale a été comptabilisée à la valeur comptable nette de 45 948 \$. Au cours de l'exercice, des coûts nets de 68 387 \$ (70 908 \$ en 2023) ont été imputés au fonds non affecté, et les comptes débiteurs à la fin de l'exercice comprennent un montant de 585 060 \$ (470 612 \$ en 2023) à recevoir de MUV Inc.

## 20. Facilité de crédit :

La facilité de crédit de DFO reste inchangée à 35 millions de dollars, au taux préférentiel moins 0,8 % (taux préférentiel moins 0,8 % en 2023). E date du 31 octobre 2024 et 2023, DFO n'a pas eu recours à la facilité de crédit.

## 21. Dépenses imprévues :

DFO est de temps à autre impliqué dans des litiges, qui surviennent dans le cours normal des activités. Les passifs résultant de tout litige sont comptabilisés dans les états financiers lorsque l'issue peut être raisonnablement déterminée.

## 22. Données comparatives :

Certains chiffres correspondants fournis pour l'exercice précédent ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation des états financiers adoptée pour l'exercice en cours.

Entente administrative entre le ministère de  
l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Agroentreprise  
de l'Ontario et Dairy Farmers of Ontario.

Plan d'activités et rapport annuel de DFO

29 novembre 2024

Annex

# 1.0 MAAARO/DFO

## Entente administrative – Plan d'activités

### Sommaire

L'objectif général de Dairy Farmers of Ontario (DFO) pour le Programme de qualité du lait cru (PQLC) est d'administrer et de faire respecter le Règlement 761 de la Loi sur le lait de l'Ontario concernant le lait de vache et de veiller à ce que les ressources appropriées soient disponibles pour accomplir les responsabilités déléguées au DFO par le MAAARO.

Dans l'ensemble, cela se divise en cinq objectifs stratégiques à long terme :

- (1) Application du Règlement 761 avec l'objectif à long terme d'améliorer la qualité du lait et la conformité de catégorie A.
- (2) Objectifs de formation du personnel, de cohérence et de compétence - Inspecteurs désignés pour l'application du Règlement 761.
- (3) Gestion des exigences en matière d'analyse du lait et de transport des échantillons.
- (4) Exigences en matière de formation et d'octroi de licence pour les préposés au classement du lait en vrac (PCLC).
- (5) Exigences en matière d'inspection des citernes de camions.

### Objectifs stratégiques à long terme et échéanciers

- (1) Application du Règlement 761 avec pour objectif à long terme d'améliorer la qualité du lait et la conformité de catégorie A :

*Règlement 761 de l'Ontario : Lait et produits du lait*, en vertu de la Loi sur le lait de l'Ontario, décrit les règlements sur la production, le transport et la transformation du lait. Le Règlement 761 établit les exigences que les producteurs doivent respecter pour offrir du lait à la vente à DFO.

Le Règlement 761 est disponible en ligne (<https://www.ontario.ca/lois/reglement/900761>) sur le site Web du gouvernement de l'Ontario. Le DFO, en vertu d'une entente avec le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Agroentreprise de l'Ontario (MAAARO), est responsable de l'administration des dispositions du Règlement provincial 761 déléguées au DFO concernant les exploitations agricoles, les tests de QLC, les inspections des camions-citernes, les applications de sanctions, ainsi que la certification, la recertification et la surveillance de PCLC.

Le directeur de la conformité réglementaire (DCR) est nommé par DFO pour superviser l'administration du programme de QLC de l'Ontario. Le DCR a la responsabilité globale de superviser l'échantillonnage, l'analyse de la qualité du lait et l'eau, les inspections agricoles, application des sanctions, ainsi que les activités et le rendement des PCLC. Le DCR peut convoquer une audience si un producteur ou un PCLC ne respecte pas les exigences réglementaires.

La section de la QLC du service de la production s'engage à assurer la conformité aux normes établies dans le règlement 761 et les programmes de la QLC. Son objectif principal est de rehausser la qualité du lait livré par les producteurs laitiers. En mettant en œuvre des processus de suivi et d'évaluation rigoureux, la section maintient des normes élevées en matière de production laitière, garantissant ainsi que le lait cru respecte les exigences réglementaires et répond aux attentes des consommateurs.

Grâce à des partenariats de financement avec les MAAARO et les frais de licence des producteurs, DFO s'assure que la capacité financière est disponible et que les règlements sont appliqués.

- (2) Objectifs de formation, de cohérence et de compétence du personnel - Inspecteurs nommés pour l'application du Règlement 761 :

Conformément au Règlement 761, le DCR nomme des inspecteurs pour inspecter les fermes et effectuer les tâches d'application de la loi au besoin. Un gestionnaire régional veille à la formation et à la supervision appropriées des tâches des inspecteurs afin de garantir l'achèvement de toutes les activités d'application. Le DCR est responsable de toutes les activités d'application effectuées par les inspecteurs nommés.

L'équipe des services sur le terrain, composée de 13 représentants des services sur le terrain (RSF), a joué un rôle crucial dans le maintien de normes élevées dans toute la province. Cette équipe dévouée, qui est nommée par le DCR, mène des inspections de qualité A et garantit la conformité des producteurs aux exigences réglementaires et aux normes de l'industrie.

En plus des inspections, les RSF aident activement les producteurs à résoudre les problèmes de qualité du lait (y compris le BSN, le nombre de cellules somatiques et l'AFP), en fournissant des conseils d'experts et un soutien pour améliorer les pratiques de production. Leur engagement envers l'excellence aide à maintenir la qualité et favorise de solides relations avec les producteurs, contribuant ainsi au succès global des activités du producteur.

L'article 4(1) et (2) de la Loi sur le lait confère aux agents de terrain nommés le pouvoir d'« entrer dans un local ou un moyen de transport qui sert à la production, à la transformation ou à la commercialisation du lait ou de produits du lait et inspecter n'importe quoi lié

à l'inspection qui s'y trouve ». La Loi sur le lait ou ses règlements n'exigent pas qu'un inspecteur donne un préavis. Par conséquent, une ferme peut être inspectée à tout moment, sans préavis. La procédure actuelle consiste à inspecter toutes les fermes tous les deux ans, avec des inspections supplémentaires effectuées au besoin pour garantir le respect des exigences de la catégorie A.

(3) Exigences en matière de gestion des tests du lait et de transport des échantillons :

DFO et le MAAARO utilisent des laboratoires approuvés par le Directeur en vertu de la Loi sur le lait pour fournir des services d'analyse pour tous les échantillons de lait en Ontario. Le financement des tests sur les échantillons provient du MAAARO, Dairy Farmers of Ontario et l'Ontario Dairy Council (ODC).

DFO est seul responsable de la gestion du transport des échantillons de la ferme au laboratoire. Le financement du transport des échantillons provient de du MAAARO, de DFO et de l'ODC.

La stratégie à long terme de DFO en matière d'échantillonnage et de transport des échantillons consiste à accroître les services offerts aux producteurs afin de leur fournir les informations dont ils ont besoin pour gérer la qualité et la production du lait de la manière la plus efficace possible.

À partir de 2024, DFO offre une analyse du lait sept jours sur sept, avec jusqu'à 98 % des échantillons déclarés au producteur dans un délai de deux jours. Pour 2025, DFO vise à mettre à jour l'accord avec le Laboratoire d'agriculture et d'alimentation (Université de Guelph) pour les analyses du lait et les rapports sur le lait.

(4) Exigences en matière de formation et d'octroi de licence pour les préposés au classement du lait en vrac (PCLC) :

Le DCR a le pouvoir et la responsabilité de la certification, de la recertification et de la surveillance des PCLC. DFO dispose du programme des PCLC qui comprend des exigences pour la certification et la recertification des PCLC, les évaluations de rendement des apprentis et du rendement de routine, la reddition de comptes quant au rendement et la reconnaissance des PCLC.

La stratégie à long terme de DFO est de s'assurer que les évaluateurs soient correctement formés, correctement supervisés et tenus responsables de respecter les exigences réglementaires dans l'exercice de leurs fonctions. Les PCLC sont une importante ligne de défense pour s'assurer que le lait livré aux usines respecte les exigences.

(5) Exigences en matière d'inspection des citernes de camions :

Les inspections des camions-citernes sont effectuées chaque année et plus fréquemment s'il y a une préoccupation. Ces inspections vérifient que les véhicules transportant du lait cru aux transformateurs sont propres,

bien entretenus, bien équipés et respectent les normes de l'industrie. Bien que cela ne soit pas une exigence réglementaire, le DCR considère les citernes de camions comme une surface de contact importante avec le lait qui pourrait affecter sa qualité. DFO effectue donc des inspections des camions dans le cadre du Programme de contrôle de la qualité du lait cru.

## 1.1 Vue d'ensemble de l'entreprise

Dairy Farmers of Ontario (DFO) est l'autorité déléguée chargée d'administrer et de faire respecter la loi désignée, qui comprend les dispositions de la Loi sur le lait, y compris les dispositions du Règlement 761. DFO est responsable devant le ministre et le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Agroentreprise de l'Ontario (MAAARO), qui est responsable de l'exécution du mandat législatif de DFO.

En tant qu'autorité administrative, DFO fournit des informations précieuses au gouvernement concernant l'efficacité opérationnelle de la Loi. DFO reconnaît les avantages de maintenir une solide relation de collaboration avec le MAAARO afin de s'assurer qu'ils agissent dans l'intérêt public en administrant toutes les dispositions de la Loi sur le lait.

## 2.1 Aperçu organisationnel

### 1. Introduction

DFO est l'organisme de réglementation et l'unique autorité déléguée pour la commercialisation du lait en Ontario. DFO est également l'autorité déléguée responsable de l'administration et de l'application des dispositions de la Loi sur le lait relatives au lait de vache. Notre responsabilité envers la Commission de commercialisation des produits agricoles de l'Ontario et le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Agroentreprise demeure inébranlable.

Nous sommes guidés par notre mission, notre vision et notre fondement de gestion de l'approvisionnement, ainsi que par ceux que nous servons (producteurs, transformateurs, consommateurs). DFO a pour mission de faire preuve de leadership et d'excellence en matière de production de lait canadien, et la vision de DFO est une industrie laitière canadienne dynamique, rentable et en croissance. Notre engagement est de servir avec intégrité, collaboration et responsabilité.

L'industrie laitière de l'Ontario contribue pour 8,5 milliards de dollars au produit intérieur brut de la province et soutient plus de 89 040 emplois. Chaque jour, plus de 10 000 producteurs laitiers de l'Ontario et leur famille s'engagent à produire du lait de haute qualité dans 3187 fermes laitières à travers la province, à partir desquelles plus de 3 milliards de litres de lait sont livrés aux transformateurs chaque année.

## 2. Mandat

Dairy Farmers of Ontario est l'organisme de réglementation et l'unique autorité déléguée pour la commercialisation du lait en Ontario. Notre responsabilité envers la Commission de commercialisation des produits agricoles de l'Ontario et le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Agroentreprise demeure inébranlable. En tant que plus grand secteur de l'agriculture ontarienne, nous continuons à soutenir une industrie laitière canadienne dynamique, rentable et en croissance au profit de tous les producteurs de l'Ontario collectivement.

## 3. Aperçu de l'organisation

Dairy Farmers of Ontario est un office de commercialisation constitué en tant qu'organisme sans but lucratif en vertu de la Loi sur le lait. Fondé en 1965 sous le nom de Commission ontarienne de commercialisation du lait, il a été reconstitué sous le nom de Dairy Farmers of Ontario en 1995 à la suite de la fusion de la Commission ontarienne de commercialisation du lait et de la Commission ontarienne de commercialisation de la crème. En 1998, DFO est devenu l'unique autorité désignée chargée d'administrer et de faire respecter les dispositions de la Loi sur le lait, y compris les dispositions du Règlement 761 relatives au lait de vache en Ontario.

## 4. Nature de la relation entre DFO et le ministère.

DFO est l'organisme de réglementation et l'unique autorité déléguée pour la commercialisation du lait de vache en Ontario. DFO est également l'autorité désignée responsable de l'administration du Programme sur la qualité du lait cru en ce qui concerne le lait de vache. Nous rendons compte à la commission de commercialisation des produits agricoles de l'Ontario et au ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Agroentreprise. DFO comprend et soutient les responsabilités du MAAARO en matière de surveillance des activités de DFO, plus particulièrement en ce qui concerne l'application du Règlement 761.

## 2.2 Rapport sur le rendement

### Renseignements de base :

- I) un résumé des activités de l'autorité déléguée en ce qui concerne l'administration et l'application de la loi désignée et de l'exercice des pouvoirs de réglementation délégués à l'autorité en vertu de l'article 19.1 de la Loi sur le lait (actuellement décrit dans le Règlement de l'Ontario 143/98) pendant l'exercice :

Activités	Terminé (#)
Inspections au niveau de qualité A (initiales et de suivi)	2 283
Inspections sur les camions-citernes	282
Certification de PCLC	156
Nouveau	61
Recertification	95
Évaluation de PCLC	142

- II) dans le cadre des états financiers audités de l'autorité déléguée pour l'exercice précédent, une spécification de :

**A: Le montant total en dollars reçu des pénalités liées à la qualité du lait en vertu de l'article 55 du Règlement 761, ou toute loi subséquente; et**

**B: Le montant total en dollars reçu des autres frais, droits, pénalités ou coûts établis en vertu de l'article 19.1 de la Loi sur le lait;**

A. Pénalités associées à la QLC		
Pénalité associée aux bactéries	122 995,01	\$
Pénalité associée aux inhibiteurs	72 199,02	\$
Pénalité associée au point de congélation	134 664,85	\$
Pénalité associée aux cellules somatiques	354 146,78	\$
<b>Sous-total</b>	<b>684 005,66</b>	<b>\$</b>
B. Niveau de qualité A		
Sanction pour non-conformité au niveau de qualité A	96 632,20	\$
Inspection des fermes*	58 500,00	\$
<b>Sous-total</b>	<b>155 132,20</b>	<b>\$</b>
<b>Total</b>	<b>839 137,86</b>	<b>\$</b>

Note : \* une redevance d'inspection agricole de 250 \$ est facturée pour toute inspection supplémentaire requise en plus de l'inspection biannuelle de routine ou d'une inspection obligatoire de rétablissement.

**C: les coûts totaux des tests de chargements de lait pour les inhibiteurs;**

Analyse	Coût d'analyse des chargements (\$)
Inhibiteurs	2 128 094 \$

Note : Tous les chargements de lait sont préalablement testés pour détecter la présence d'inhibiteurs avant d'être acceptés par un transformateur. DFO fournit des trousseaux d'analyse à 61 transformateurs à cette fin.

**D: les pertes totales résultant du déversement de charges de lait pour des raisons liées à la non-conformité en vertu de la Loi;**

Raisons de décharger des chargements	Pertes totales (L)
Inhibiteurs	352 259
Qualité	580 801
<b>TOTAL</b>	<b>933 060</b>

Note : \* Des chargements de lait qui ont été préalablement déclarés positifs pour la présence d'inhibiteurs et qui ont été rejetés par le transformateur. Ces chargements ne sont pas commercialisés et sont éliminés.

\*\* Tous les chargements sont sujets à un classement par un récepteur d'usine avant le déchargement. Le classement se fait par la vue et l'odorat. Toute réjection basée sur l'apparence ou l'odeur est considérée comme une réjection de qualité. Ces chargements ne sont pas commercialisés et sont éliminés. Les raisons d'un rejet de qualité comprennent des matières étrangères, des boules de beurre, des grains noirs, une température élevée, un goût malté, une odeur rance ou toute autre raison.

**E: les dépenses directes totales engagées dans l'administration et l'application de la loi désignée et exercer tout pouvoir de réglementation délégué en vertu du paragraphe 19.1 de la Loi sur le lait;**

Les coûts directs liés à l'administration et à l'application de la loi désignée (y compris les coûts de dépistage des inhibiteurs) se sont élevés à 2 151 808 \$ (2 147 200 \$ en 2023).

Le coût du transport des échantillons, de la gestion des échantillons, des fournitures d'échantillons et des tests de laboratoire (après réduction des coûts partagés avec les partenaires) s'élevait à 2 201 821 \$ (1 112 767 \$ en 2023). La contribution du MAAARO aux éléments est de 458 160 \$ (458 160 \$ en 2023). Les investissements en capital comprenant des réfrigérateurs pour échantillons et des thermographes pour soutenir cette activité s'élevaient à 28 015 \$ (22 244 \$ en 2023).

## Mesures du rendement

**A: Statistiques du rendement :**

### (1) Application du Règlement 761

DFO effectue des inspections de catégorie A pour garantir la conformité aux exigences de la Loi sur le lait. Les personnes désignées sur le terrain effectuent des inspections agricoles au moins une fois tous les deux ans. Les inspections sont effectuées plus fréquemment selon les besoins pour garantir la cohérence et la conformité continue aux exigences réglementaires.

Inspections initiales effectuées	Nombre total de producteurs	% Complété (50 % minimum requis)	Objectif atteint
1 986	3 171	62,6 %	Oui

### (2) Formation du personnel :

L'objectif de DFO est de réaliser deux séances de formation par an pour les représentants des services sur le terrain. Ces séances sont conçues pour offrir une formation technique afin de garantir que les RST peuvent fournir des services de dépannage de qualité aux producteurs laitiers de l'Ontario.

Date	Emplacement	Sujet	Objectif atteint
14 et 15 mai	Brantford, Ont	Qualité du lait cru	Oui
9 et 10 oct.	Stratford, Ont	Qualité du lait cru	Oui

### (3) Analyse du lait et transport d'échantillons :

Type d'échantillon	Nombre d'échantillons analysés	Exigences	Objectif atteint
SCC	593 801	1/mois	Oui
BSN	445 701	1/mois	Oui

### (4) Formation et octroi de licence pour les PCLC :

Type de formation	Nombre de cours	Nombre de PCLC Formé	Objectif atteint
Nouveau certificat	5	61	Oui
Recertification	15	95	Oui

#### (5) Inspections des camions-citernes :

Type d'inspection	#	Objectif atteint
Plein	269	Oui
Vérification ponctuelle	13	Oui

#### B: Examen des modifications apportées aux lois, aux règlements et aux changements de politique :

Aucun changement n'a été apporté au livret « Politiques du programme sur la qualité du lait cru » entre le 1er novembre 2023 et le 31 octobre 2024.

#### C: Services en langue française :

DFO compte 106 producteurs francophones. Cela représente 3,34 % des producteurs. Ces producteurs reçoivent toutes les correspondances et tous les services en français. De plus, tous les programmes et toutes les politiques offerts par DFO sont disponibles dans les deux langues officielles.

#### D: Processus de gestion des plaintes :

Toute plainte concernant l'application de la législation par DFO ou contestation d'une décision du directeur de la conformité réglementaire peut être portée en appel devant le Tribunal d'appel de l'agriculture, de l'alimentation et des affaires rurales.

Avant cela, cependant, DFO tente de s'assurer que les plaintes et les contestations sont traitées de manière efficace et logique afin de désamorcer et de résoudre les problèmes, si possible, avant que le processus devant le Tribunal ne soit entamé. Les producteurs souhaitant contester un résultat ou une décision peuvent le faire en soumettant une contestation écrite à DFO. DFO lancera une enquête en fonction de la contestation. Selon la nature de la contestation, l'enquête pourrait impliquer la logistique des échantillons, les données des thermographes, les services de laboratoire de l'Université de Guelph, les préposés au classement du lait de citerne, le personnel de DFO et le personnel sur le terrain. Le but de l'enquête est de vérifier si les procédures appropriées ont été suivies ou s'il y a des motifs permettant au Directeur de confirmer, de modifier ou d'annuler un résultat d'échantillon ou une décision. Les contestations suivantes ont été reçues en 2024. Chaque soumission a reçu une lettre d'accusé de réception, suivie d'une lettre de décision à la suite de l'enquête.

Défis reçus par DFO provenant des producteurs autorisés :

Catégorie de contestation	Nombre de contestations (2024)	Nombre accordé (2024)	Nombre de refus (2024)
Inhibiteur	2	0	2
Composition	9	7	2
Point de congélation	8	6	2
NGA	0	0	0
BSN	10	1	9
SCC	0	0	0
Autres - Citerne rejetée	1	1	0
Total	30	15	15

Les plaintes qui pourraient avoir une incidence sur les installations laitières font l'objet d'une enquête par le personnel sur le terrain à la ferme afin de tenter d'identifier la source du problème et le corriger. Les charges suivantes rejetées ont été fait l'objet d'une enquête cette année :

Raison du rejet	Nov. 2023 à oct. 2024 (#)
Boules de beurre	0
Matière étrangère	26
Haute température	4
Malté	3
Rance	0
Autre	5
Total	38

Il y a eu une plainte importante en 2024, qui a été portée au processus d'appel; cependant, le tribunal n'a pas encore entendu l'appel.

Dans les situations où un plaignant est susceptible de contacter le ministre, DFO aviserait le personnel du MAAARO. L'instance ci-dessus peut parvenir au ministre, et cela a été divulgué et discuté avec le personnel du MAAARO.

#### **E: Biens, services ou installations accessibles**

Dairy Farmers of Ontario s'est engagé à l'excellence en servant tous les clients, y compris les personnes handicapées. Notre politique est basée sur les principes d'indépendance, de dignité, d'intégration et d'égalité des chances pour nos clients.

#### Dispositifs d'assistance :

Nous nous assurerons que notre personnel soit formé et familiarisé avec les divers dispositifs d'assistance qui peuvent être utilisés par les clients handicapés pour accéder à nos biens ou services (p. ex. un ascenseur pour fauteuil roulant, une porte d'entrée accessible, des toilettes accessibles au rez-de-chaussée).

#### Communication :

Nous communiquerons avec les personnes handicapées en tenant compte de leur incapacité.

#### Animaux d'assistance :

Nous accueillons les personnes handicapées et leurs animaux d'assistance. Les animaux d'assistance sont autorisés dans les parties de nos locaux qui sont ouvertes au public.

#### Personnes de soutien :

Une personne handicapée qui est accompagnée d'une personne de soutien sera autorisée à se faire accompagner par cette personne dans nos locaux.

#### Formation du personnel :

Dairy Farmers of Ontario offrira une formation à tous les employés qui traitent avec le public.

L'année dernière, DFO n'a reçu aucune demande concernant des biens, services ou installations accessibles.

## **2.3 Gouvernance d'entreprise**

Des informations sur la gouvernance d'entreprise sont disponibles sur le site web de DFO.

## **2.4 Gestion Discussion et analyse**

### **Changements financiers importants**

Les changements financiers importants apportés au programme de qualité du lait cru du DFO en 2024 concernent les nouveaux services de laboratoire améliorés (SLA) et l'augmentation associée dans les tests BSN et le transport des échantillons. Les SLA de l'Université de Guelph ont permis d'augmenter les analyses de cinq à sept jours par semaine. Cette augmentation a permis à DFO d'augmenter les tests de BSN dans le but de fournir un résultat pour chaque expédition. Cela signifie que les producteurs recevront environ 15 tests de BSN par mois.

L'augmentation du nombre d'échantillons testés, combinée au service sept jours sur sept, a nécessité une augmentation du transport des échantillons, ce qui a entraîné une augmentation des coûts de 1,75 million de dollars pour ces services. Le coût total de ces augmentations est supporté uniquement par DFO.

### **Plan de gestion des risques**

DFO a intégré une stratégie solide de gestion des risques dans le programme de QLC, comprenant des éléments d'évaluation, de mitigation et d'évaluation des risques.

En préparant l'industrie laitière de l'Ontario aux urgences liées aux maladies touchant l'ensemble du secteur, le personnel de DFO, en collaboration avec le MAAARO, Beef Farmers of Ontario, et Veal Farmers of Ontario, a élaboré un livret sur la gestion des urgences en santé animale (GUSA) à l'intention des producteurs du secteur laitier de l'Ontario.

Suite à la recommandation du MAAARO, 50 employés de DFO ont participé et réussi la formation IMS 100 - Introduction à la gestion des incidents offerte par Fitzgerald & Co. en 2024. La formation IMS 100 vise à sensibiliser et à développer une compréhension de base du système de gestion des incidents (SGI) de l'Ontario, et cette offre spécifique fournit aux participants des exemples de la façon dont le SGI s'applique à l'agriculture.

DFO a élaboré et maintient son propre Plan d'intervention d'urgence d'entreprise. En ce qui concerne le programme de QLC, DFO a un calendrier exhaustif pour la couverture des services sur le terrain. DFO maintient également une copie de secours informatique afin d'assurer un service continu et l'intégrité des données. De plus, DFO a vérifié que le Laboratoire d'agriculture et d'alimentation de l'Université de Guelph dispose d'un plan d'intervention d'urgence assurant l'analyse continue des échantillons. En cas d'urgence, DFO travaillerait avec les entités municipales, provinciales et fédérales appropriées pour coordonner leur réponse.

EN 2025, NOUS CÉLÉBRONS



60 ans d'existence du DFO et notre engagement envers l'excellence laitière, 30 ans de programmes éducatifs sur les produits laitiers de et les 100 ans du magazine Milk Producer.

